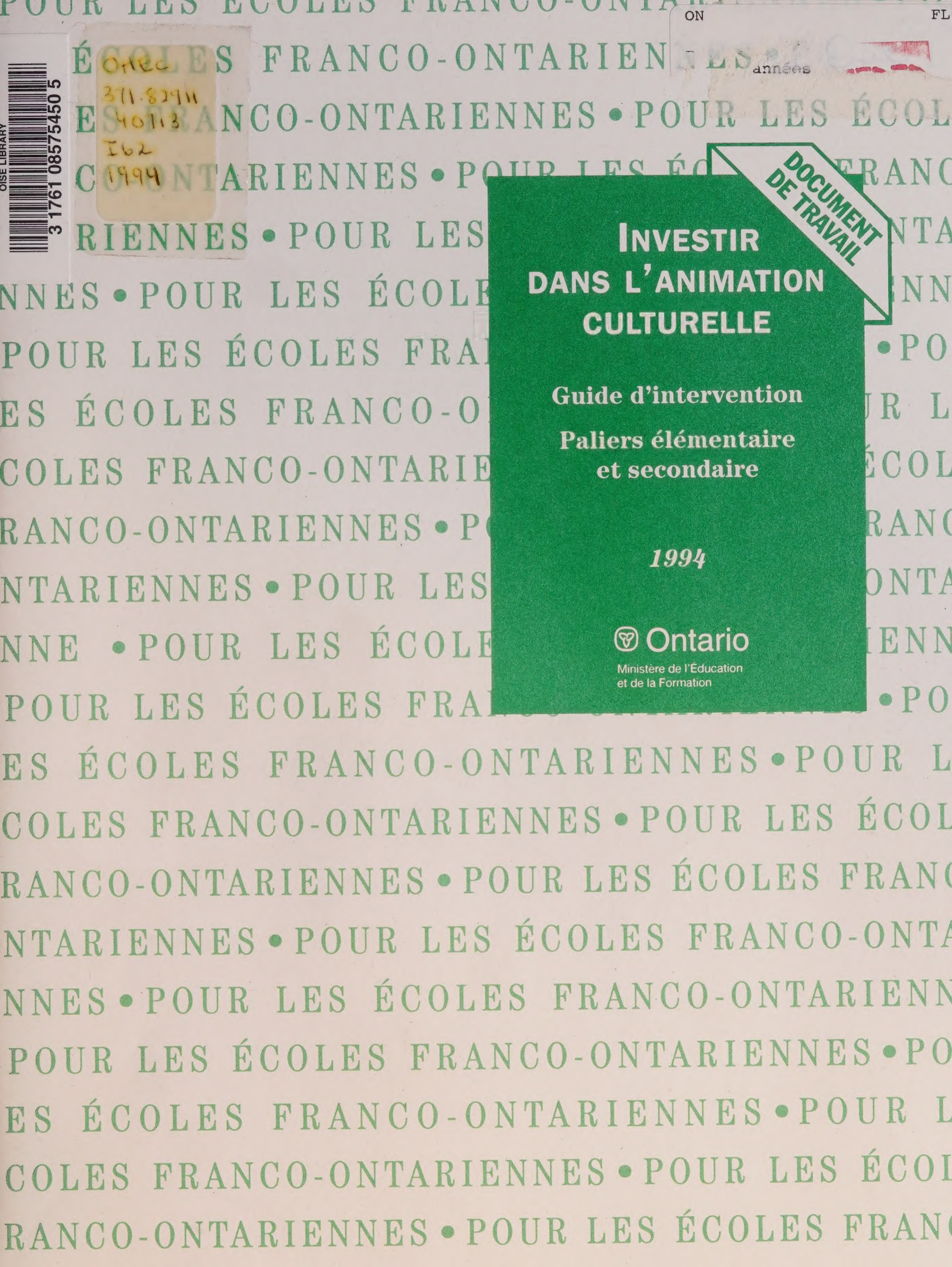


OISE LIBRARY
3 1761 08575450 5
OntEd 371.82911 40113 I62 1994

LIBRARY
MAR _ 4 2015
OISE/UT

Notice explicative

Le présent document traite d'importantes questions éducatives. Il sera révisé en fonction des commentaires que pourront faire les éducateurs et les éducatrices, les parents et d'autres personnes que l'éducation intéresse. Cette révision tiendra compte aussi des initiatives de réforme de l'éducation. Le ministère veut ainsi s'assurer que les politiques et les pratiques répondent aux besoins des élèves et aux exigences de la société, en plus de refléter une meilleure compréhension du processus d'apprentissage et de favoriser l'excellence en éducation.

Digitized by the Internet Archive
in 2025 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/investirdanslani00onta

«[...]L'Assemblée législative reconnaît l'apport du patrimoine culturel de la population francophone et désire le sauvegarder pour les générations à venir...»

Loi de 1986 sur les services en français. Préambule. Gouvernement de l'Ontario, 1986.

Table des matières

Introduction

Investir dans l'animation culturelle, c'est surtout investir dans la jeunesse franco-ontarienne. C'est lui garantir le droit légitime de s'exprimer en français. C'est l'écouter, être attentif à ses préoccupations, apprendre à la connaître pour mieux la comprendre, répondre à ses besoins les plus pressants et lui donner les moyens de prendre en mains son avenir.

Claude Marie Rousseaux

La publication du présent document témoigne de l'importance que le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario accorde au dossier de l'animation culturelle dans les écoles élémentaires et secondaires de langue française, aussi appelées écoles franco-ontariennes. Une documentation imposante (enquêtes, recherches et études) révèle d'ailleurs l'urgence d'une action culturelle concertée en milieu scolaire et préconise l'intervention de toutes les parties intéressées à l'essor de la communauté franco-ontarienne. À cet égard, et plus encore que par le passé, l'école franco-ontarienne est appelée à jouer un rôle déterminant en devenant un foyer d'action culturelle.

En Ontario, quatre principes fondamentaux régissent l'éducation : la recherche de l'excellence, la responsabilité, la promotion de l'équité et l'établissement de partenariats. Ces mêmes principes sous-tendent l'action culturelle dans le milieu scolaire franco-ontarien.

L'animation culturelle s'inscrit au nombre des initiatives lancées par le ministère de l'Éducation et de la Formation telles que le programme d'études commun, l'aménagement linguistique en français, l'actualisation linguistique en français (ALF) et le perfectionnement du français (PDF), les politiques d'antiracisme et d'équité ethnoculturelle, les normes provinciales, les enquêtes et les tests provinciaux pour améliorer la qualité des programmes scolaires en Ontario. Le ministère encourage et appuie les interventions qui contribuent à la réalisation du mandat des écoles franco-ontariennes (voir annexe A) sur le plan de la culture et de la langue françaises. Dans cette optique, ce document présente une vision de l'animation culturelle qui implique la concertation des efforts de tous les intervenants et intervenantes pour satisfaire les besoins et les aspirations de la communauté franco-ontarienne.

Conçu comme un guide d'intervention, le présent document se compose de deux parties distinctes, la première portant sur les aspects théoriques et la seconde sur les aspects pratiques de l'animation culturelle.

La première partie définit et situe l'animation culturelle par rapport à la culture, à la communauté franco-ontarienne et à l'école de langue française. On y présente le but, les résultats généraux et spécifiques de l'animation culturelle, ainsi que la notion d'intervention sur laquelle repose l'action culturelle. Dans cette même partie, on explique comment le service d'animation culturelle ajoute à l'école une dimension nouvelle pour en faire en quelque sorte une entreprise culturelle. Y sont aussi exposés les fondements de l'action culturelle en milieu scolaire. Enfin on y discute de l'engagement de l'élève et de toutes les parties concernées par l'animation culturelle en milieu scolaire.

La deuxième partie est consacrée aux réalisations culturelles de l'école franco-ontarienne. On y propose des thèmes et des interventions ainsi qu'une liste de sujets de discussion et de recherche qui peuvent être exploités en animation culturelle. Y sont aussi analysées quelques interventions pour en explorer les possibilités d'action culturelle.

Tout au long de ce document, on met en relief la nécessité d'investir dans l'animation culturelle dès maintenant pour assurer la vitalité de la communauté franco-ontarienne des années 2000 et contribuer ainsi au mieux-être de la société ontarienne dans son ensemble.

I Définition et contexte

Dans un premier temps, il convient de définir ce qu'on entend par «animation culturelle» pour ensuite la situer dans son contexte. Dans le contexte des écoles franco-ontariennes, l'animation culturelle est un service structuré, fondé sur l'action culturelle, c'est-à-dire sur toutes les interventions visant l'affirmation et le cheminement culturels de l'élève et le développement d'un sentiment d'appartenance à une communauté franco-ontarienne dynamique et pluraliste.

L'animation culturelle n'est donc pas un nouveau programme ni une matière que l'on enseigne, mais plutôt un service d'appui intégré à la vie de l'école et aux programmes d'études.

Pour mettre les accents là où il le faut
Faut se lever, il faut célébrer…
Notre place
Aujourd'hui pour demain
Notre place
Pour un avenir meilleur
Notre place
Oui donnons-nous la main
Notre place
Ça vient du fond du cœur
du fond du cœur

Paul Demers
Les éditions Poloden

La culture et la communauté franco-ontarienne

Les notions de «culture» et de «communauté franco-ontarienne» sont au cœur de la vision de l'animation culturelle proposée dans le présent document. Il est donc essentiel de préciser ces deux notions.

La culture est une notion difficile à cerner, mais on peut dire qu'il s'agit d'un ensemble complexe qui englobe les connaissances, la langue, les valeurs, les croyances, l'art, le droit, les mœurs et les coutumes propres à un groupe de personnes qui partagent certains antécédents historiques. Il s'agit d'un phénomène dynamique, en constante évolution qui contient des éléments d'enrichissement, d'adaptation, de conflit et d'opposition.

La culture reflète la manière d'être d'une communauté qui se donne une vision du futur et un projet d'avenir.

> Une communauté regroupe des individus, des familles qui partagent une même langue, une même culture ou une même origine; ils ont des biens et des intérêts en commun, vivent ensemble et établissent une dépendance mutuelle. Il s'implante en eux, conscients des liens personnels et affectifs qui les unissent, une solidarité et un sentiment d'appartenance, plus valables que la simple force numérique[1].

La communauté franco-ontarienne, constituée d'un peu plus d'un demi-million de personnes, est bien enracinée en sol ontarien. Les jalons de son histoire ont été posés pendant plus de 350 ans. Dès 1610, Étienne Brûlé est envoyé par Samuel de Champlain en reconnaissance à l'Ouest pour créer des liens avec les autochtones et préparer l'arrivée des Français. Premier Français à s'établir en Ontario, Étienne Brûlé vit parmi les autochtones et apprend leur langue. Les Jésuites fondent en 1639 la mission de

1. Bernard, Roger. Le déclin d'une culture. Livre 1 de *Vision d'avenir*. Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 1990, p. 13.

Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons, détruite quelque 10 années plus tard. En 1673, on construit le fort Frontenac, à l'emplacement actuel de Kingston. La fondation du premier établissement de peuplement européen en Ontario, nommément l'Assomption, qui allait devenir la ville de Windsor remonte à 1742. Après 1850, le mouvement de peuplement prend de l'ampleur : l'immigration canadienne-française développe d'abord les régions d'Ottawa, de Prescott-Russell, de Glengarry-Stormont, de Midland-Penetanguishene, d'Essex-Kent. Puis la vague migratoire canadienne française atteint vers 1880 le centre-nord de la province (Nipissing) et les régions plus nordiques (Timiskaming et Cochrane) au début du XXe siècle. Au cours des trente dernières années, la francophonie ontarienne s'est transformée considérablement sur le plan des origines raciales et ethnoculturelles, s'enrichissant de femmes et d'hommes venus, entre autres, d'Europe, des Antilles, d'Asie et d'Afrique.

Outre son histoire, divers facteurs dont l'isolement, la dispersion, la situation minoritaire, l'attrait de la culture panaméricaine, ont façonné la communauté franco-ontarienne pour en faire avant tout une communauté linguistique et une communauté de sol. En d'autres termes, tous les francophones qui résident en Ontario, quelles que soient leurs origines raciales ou ethnoculturelles, font partie de la communauté franco-ontarienne pour peu qu'ils et elles désirent s'y associer. À cet égard, il convient de reprendre la définition englobante que voici :

> La communauté franco-ontarienne est formée des descendants du peuple canadien-français établis en Ontario de longue date, des membres de la francophonie canadienne et internationale résidant en Ontario et leur descendance, et des autochtones s'identifiant à l'Ontario français[2].

L'ensemble des activités d'une communauté constitue l'élément fondamental de sa viabilité et le moteur de son évolution. Deux facteurs distincts conditionnent en grande partie l'activité de la communauté franco-ontarienne : sa répartition démographique et sa diversité.

Dispersée aux quatre coins de l'Ontario, la communauté franco-ontarienne utilise et développe son réseau d'institutions pour apporter sa contribution culturelle économique, sociale et politique à l'évolution de la province.

Consciente des exigences auxquelles elle doit répondre pour rallier tous ses membres issus de milieux sociaux, raciaux, ethniques, culturels et linguistiques différents, la communauté franco-ontarienne reconnaît l'importance d'avoir des services et des institutions qui garantissent son existence, tels que des garderies de langue française, des établissements d'enseignement postsecondaire, des résidences pour personnes âgées, des programmes d'alphabétisation et d'éducation permanente. La communauté lance des initiatives créatives, tant individuelles que collectives, et elle diversifie ses activités dans les secteurs économiques et sociaux : regroupements de gens d'affaires, caisses populaires, centres médico-sociaux, centres culturels, médias, ou associations

---

2. Voir aussi *Vers une nouvelle optique* (Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, Toronto, Imprimeur de la Reine, [1993]), p. 2.

professionnelles, communautaires et artistiques. Ces exemples témoignent de la volonté d'organismes et de particuliers de se prendre en mains, de définir leurs besoins les plus pressants et de préciser les moyens d'action qui leur permettront d'être autonomes.

Forte de ses antécédents historiques et des droits qu'elle a acquis, la communauté franco-ontarienne désire participer pleinement à l'avenir de la province et cherche à entretenir des liens solides avec les autres communautés francophones du Canada et du monde.

L'animation culturelle en milieu scolaire franco-ontarien

Les attentes de la communauté franco-ontarienne vis-à-vis de l'école de langue française sont claires. L'école doit d'abord dispenser une éducation de qualité qui permettra à l'élève de se tailler une place dans une société des plus compétitives. En plus de miser sur l'excellence, l'école doit aussi fournir à l'élève un climat d'apprentissage qui favorisera son cheminement culturel, d'où l'importance de l'animation culturelle.

Comme toute institution financée à même les fonds publics, l'école franco-ontarienne a la responsabilité de rendre des comptes à la communauté qu'elle dessert. Elle doit être en mesure d'expliquer sa démarche et de mesurer ses réalisations d'après les résultats d'apprentissage du programme d'études commun, les normes provinciales, les objectifs pédagogiques des programmes-cadres et des résultats généraux et spécifiques de l'animation culturelle.

Parce qu'elle promeut la notion d'équité, l'école offre à chaque élève francophone la possibilité de s'épanouir dans son propre milieu culturel et sociolinguistique. Le respect de chacun et chacune, quels que soient ses capacités, ses intérêts, ses besoins ou ses antécédents raciaux et ethnoculturels, débouche sur l'établissement de liens durables entre les membres d'une communauté. Le milieu scolaire doit reconnaître que l'attention portée aux autres favorisera la cohésion au sein de la francophonie ontarienne.

À la fois lieu et milieu où se vit le français en Ontario, l'école franco-ontarienne réunit les conditions propices à l'établissement d'un partenariat avec sa communauté. Elle a la capacité de mobiliser tous les membres de la communauté pour tracer le profil culturel de la communauté franco-ontarienne de demain. Elle doit maîtriser l'utilisation de ses ressources pour mieux promouvoir les droits linguistiques des francophones de l'Ontario et trouver d'autres ressources pour remplir pleinement son mandat (voir annexe A). Ce document correspond à un souhait généralisé d'offrir à l'élève francophone depuis la maternelle jusqu'à l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario une éducation complète, ce qui veut dire que l'élève doit aussi avoir l'occasion de développer son identité linguistique et culturelle et un sentiment d'appartenance à la communauté franco-ontarienne.

But et résultats généraux et spécifiques de l'animation culturelle

Le but et les résultats généraux de l'animation culturelle en milieu scolaire franco-ontarien s'harmonisent tout à fait avec les visées du ministère en matière d'éducation et de formation, c'est-à-dire aider chaque élève à se développer pleinement sur tous les plans dans la mesure de ses capacités. L'animation culturelle mise donc sur toutes les expériences que vit l'élève à l'école et dans son milieu pour l'amener à se bâtir progressivement une identité personnelle, linguistique et culturelle, et à développer un sentiment d'appartenance à la communauté franco-ontarienne.

«Être gagnant, c'est établir des objectifs, s'y engager et les poursuivre de tout son cœur.»

Martin Luther King

À cet égard, le programme d'études commun expose clairement les attentes du ministère :

> [...] les élèves qui fréquentent les écoles de langue française ont l'occasion de connaître et d'apprécier la communauté franco-ontarienne et de contribuer au développement de ses institutions. Ils et elles sont aussi exposés et sensibilisés aux diverses manifestations de la culture d'expression française, entre autres, par les activités et les services d'animation culturelle et par l'apprentissage de la langue. Ces élèves acquièrent ainsi une connaissance et une compréhension de leur patrimoine et développent progressivement une identité linguistique et culturelle[3].

Ce cheminement culturel compte trois phases, soit l'éveil, l'identification et l'engagement, qui se chevauchent à divers degrés. L'élève les vit à son propre rythme, selon ses besoins particuliers et ses antécédents raciaux et ethnoculturels. Ces trois phases se traduisent dans l'expérience vécue de l'élève, au niveau de trois savoirs culturels : le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Ces trois savoirs constituent les résultats généraux de l'animation culturelle. Les résultats spécifiques précisent les connaissances, les habiletés, les compétences et les valeurs que l'élève doit acquérir graduellement pour atteindre ces trois résultats généraux. Leur complexité et leur teneur varient selon l'âge et le stade de développement de l'élève. La liste de résultats spécifiques présentée ici n'est pas exhaustive.

L'éveil et le savoir

À la fois élément déclencheur et source de connaissance, l'éveil passe par l'exploration du milieu, tout d'abord du milieu immédiat. En animation culturelle, il s'agit donc de nourrir la curiosité naturelle de l'élève pour l'amener à pousser plus loin cette exploration.

Résultat général

L'éveil de l'élève à la francophonie ontarienne se concrétise dans le savoir, c'est-à-dire que l'élève acquiert des connaissances sur la communauté franco-ontarienne ainsi que les aptitudes nécessaires pour enrichir ce bagage de connaissances.

3. Ontario, ministère de l'Éducation et de la Formation. *Le programme d'études commun, de la 1re à la 9e année* (Toronto, Imprimeur de la Reine, 1993), version grand public. p. 15.

Résultats spécifiques

L'élève acquiert des connaissances et prend conscience :

- du patrimoine culturel des francophones de l'Ontario;
- des événements historiques marquants de l'Ontario français, de la contribution des autochtones et de tous les groupes ethnoculturels;
- de la réalité sociale, économique et politique de la communauté franco-ontarienne;
- de la diversité raciale et ethnique de la communauté franco-ontarienne et de ses apports;
- de la répartition démographique des francophones en Ontario, dans les autres provinces du Canada et dans le monde;
- des événements de l'heure et des grandes questions qui préoccupent la communauté franco-ontarienne;
- des phénomènes d'assimilation et d'acculturation et de leur impact;
- des phénomènes d'iniquité entre les différents groupes qui composent la société;
- des institutions franco-ontariennes et de leur mandat;
- des services en français offerts à la population francophone de l'Ontario;
- des leaders et des modèles de réussite franco-ontariens dans divers secteurs d'activités : l'éducation, la politique, l'économie, la culture et les diverses formes de la création artistique;
- des artistes francophones de l'Ontario, du Canada ou d'ailleurs;
- des produits culturels de la communauté franco-ontarienne disponibles sur le marché;
- des médias de l'Ontario français et des techniques de communication.

L'identification et le savoir-faire

L'identification à un groupe donné est un processus par lequel un individu se situe par rapport au groupe, s'y reconnaît et en adopte les caractéristiques. Comme la qualité des rapports que l'individu entretient avec le groupe influe sur l'identification, l'animation culturelle vise à améliorer la qualité de ces rapports.

Résultat général

L'identification de l'élève à la francophonie ontarienne se concrétise dans le savoir-faire, c'est-à-dire que l'élève développe la capacité d'évoluer avec aisance au sein de son groupe social et de la communauté franco-ontarienne en général, de même qu'un sentiment d'appartenance à cette même communauté.

Résultats spécifiques

L'élève développe :

- le sens de sa propre valeur;
- des relations interpersonnelles qui l'aident à se connaître ainsi qu'à reconnaître et à comprendre les ressemblances et les différences entre les personnes et les groupes sociaux;
- la capacité de respecter l'origine ethnique de chaque personne;
- la capacité de reconnaître que la culture franco-ontarienne évolue en fonction de l'apport d'autres cultures;
- la capacité de reconnaître que sa propre culture évolue au contact des autres;

- les habiletés de communication telles que l'écoute, l'expression orale et écrite;
- la capacité d'exprimer spontanément en français ses pensées, ses sentiments, ses opinions et de défendre ses points de vue et ses prises de position;
- la capacité d'agir avec discernement;
- la capacité de résoudre des problèmes, de prendre des décisions et de faire des choix;
- les habiletés de leadership telles que la planification, l'organisation et la gestion;
- les habiletés de la pensée telles que la pensée critique et créative, la pensée divergente et convergente.

L'engagement et le savoir-être

Bien qu'il puisse revêtir diverses formes, l'engagement d'un individu face à son groupe se manifeste par une prise de position ou par des gestes posés en faveur de ce groupe. C'est l'aboutissement d'une démarche personnelle que l'animation culturelle cherche à favoriser par diverses interventions.

Résultat général

L'engagement de l'élève envers la francophonie ontarienne se concrétise dans le savoir-être, c'est-à-dire que l'élève, de façon autonome et réfléchie, investit dans son milieu en faisant bénéficier sa communauté de ses habiletés et de ses compétences.

Résultats spécifiques

L'élève réussit :

- à faire preuve d'autonomie et d'autodiscipline;
- à s'approprier les valeurs communes de la communauté franco-ontarienne, ainsi que celles de ses antécédents raciaux et ethnoculturels;
- à exprimer sa fierté d'être francophone et à développer son estime de soi;
- à reconnaître sa place dans la francophonie canadienne et mondiale;
- à être un modèle francophone pour ses camarades;
- à participer pleinement à la vie de l'école de langue française;
- à participer aux activités de la communauté franco-ontarienne;
- à apprécier la richesse et la fonction de la langue française au Canada et à travers le monde;
- à rechercher des occasions de vivre, de travailler et de se divertir en français;
- à concevoir sa propre vision du monde;
- à assumer ses responsabilités vis-à-vis de la francophonie sur les plans politique et social.

Ces trois savoirs sont indissociables de l'affirmation culturelle qui désigne la capacité d'une personne à se servir d'une langue pour affirmer son identité et sa différence culturelles, tout en respectant les autres. La langue qu'emploie chaque personne constitue en effet un moyen fondamental d'affirmer son individualité et son appartenance à un groupe[4].

---

4. Ontario, ministère de l'Éducation et de la Formation. *Pour les écoles franco-ontariennes, volume 1, Guide d'élaboration d'une politique d'aménagement linguistique, paliers élémentaire et secondaire* (Toronto, Imprimeur de la Reine, 1993).

Dans la société ontarienne où la langue de la majorité est l'anglais, les élèves d'une communauté de langue minoritaire peuvent éprouver des contradictions dans leur sentiment d'appartenance, à cause de l'attrait de la langue majoritaire. Avec l'appui de ses partenaires, l'école doit, par conséquent, donner aux élèves les moyens de s'identifier à la francophonie ontarienne, canadienne et internationale et d'y être à l'aise. Le français doit leur servir à affirmer leur identité, leur ressemblance et leur différence de façon positive, en réduisant, par exemple, l'ambivalence ressentie par certains adolescents et adolescentes par rapport à leur langue et à leur culture. Les élèves s'enrichiront mutuellement sur le plan culturel en se côtoyant. Le français devient ainsi un facteur positif dans l'affirmation culturelle et dans l'ouverture au monde.

L'intervention

En animation culturelle, l'intervention suggère la participation des membres d'un groupe. Ainsi, chacun tire profit des expériences des autres au cours de son apprentissage pour mieux reconnaître l'importance de bonnes relations et se surpasser.

Tous les membres de la communauté franco-ontarienne doivent intervenir pour que l'animation culturelle stimule vraiment la communauté scolaire et favorise l'affirmation et le cheminement culturels de l'élève.

Dans ce document, on entend par «intervention» toutes les expériences d'apprentissage, y compris les projets, les activités et les sessions d'information ou de formation qui incitent les participantes et les participants à intervenir. Chacune de ces interventions doit tenir compte des besoins de l'élève et lui permettre d'atteindre un ou plusieurs résultats de l'animation culturelle.

L'animation culturelle invite d'abord la participation de l'élève. L'élève est en effet l'artisan de sa propre réussite, autant sur le plan scolaire que social. Il faut donc l'aider à prendre en mains toutes les responsabilités qu'il ou elle peut assumer et lui donner toutes les occasions possibles d'utiliser et de développer ses habiletés et ses compétences de façon pratique. La confiance investie dans l'élève et le respect de sa valeur unique l'encourageront à faire de son mieux et à se donner pleinement. L'apport de l'élève est décisif quant à son propre cheminement culturel et doit être valorisé tout au long de son expérience scolaire.

Le personnel enseignant trouvera dans le service d'animation culturelle un réseau de personnes-ressources attentives aux exigences du programme d'études en langue française et des ressources pédagogiques qui y répondent.

Par ailleurs, l'expérience et la connaissance du personnel enseignant, des élèves, des responsables de l'animation culturelle, des parents et d'autres intervenants et intervenantes de la communauté faciliteront le cheminement culturel de l'élève à mesure qu'il ou elle atteint les résultats d'apprentissage du programme d'études.

En bref, il faut espérer que l'ensemble de la communauté franco-ontarienne endosse les projets d'animation culturelle dans les écoles de langue française. La communauté manifestera ainsi son attachement à la langue et la culture et témoignera de sa volonté de faire de la francophonie ontarienne une réalité bien vivante.

II L'école, une entreprise culturelle

«On ne peut diriger le vent... mais on peut manœuvrer les voiles.»

Anonyme

L'établissement d'un service d'animation culturelle ajoute à l'école franco-ontarienne une dimension nouvelle pour en faire une entreprise culturelle, c'est-à-dire un milieu de création, de consommation et de diffusion de produits culturels d'expression française. C'est sur ces trois plans que se situe l'action culturelle et qu'intervient le service d'animation culturelle en s'inspirant des résultats généraux et spécifiques visés, et des fondements de l'action culturelle énoncés ci-après.

Le succès du service d'animation culturelle dépend en grande partie d'une planification vigoureuse et de l'intégration de l'action culturelle à tous les aspects de la vie scolaire et particulièrement au programme d'enseignement. Le service dont la structure organisationnelle est étudiée plus loin doit, en effet, pouvoir exploiter les rapports entre l'expérience vécue de l'élève, depuis la maternelle jusqu'à la fin des études secondaires, ainsi que ses besoins et les phases de son cheminement culturel.

Les fondements de l'action culturelle

Dans le contexte des écoles franco-ontariennes, l'action culturelle peut bien sûr revêtir de multiples formes, mais elle obéit à certains principes directeurs et emprunte certaines modalités, qu'il est ici convenu d'appeler les fondements de l'action culturelle. Bref, son succès implique que soient réunies les conditions énoncées ci-après.

Une vision concertée

C'est grâce à la concertation que tous les intervenants et intervenantes parviennent à une vision commune de l'action culturelle en milieu scolaire et, ensemble, recherchent les attitudes et les comportements qui favorisent chez les élèves l'acquisition et l'enrichissement du français ainsi que le cheminement culturel.

Représentative des différents groupes qui constituent la communauté, une équipe d'intervention se charge de déterminer les valeurs les plus importantes en empruntant divers mécanismes de consultation et de réflexion (séances de remue-méninges, table ronde, etc.), pour les intégrer ensuite dans une vision commune.

L'engagement collectif

L'engagement collectif est le fruit d'une prise de conscience commune qui doit être entretenue et développée. La culture est, en effet, l'affaire de tous. À chacun et à chacune d'y apporter sa contribution.

L'école franco-ontarienne doit prendre les mesures nécessaires pour intensifier la concertation, le partage de l'information et la formation, ce qui amènera les parents, le personnel enseignant, le personnel de soutien et les membres de la communauté à s'engager dans la voie de l'action culturelle.

Chaque succès que remporte le groupe procure à ses membres un sentiment de fierté. Cet engagement dans des réalisations de groupe engendre l'estime de soi et développe un sentiment d'appartenance à la communauté. (Voir à ce sujet l'annexe L.)

L'action culturelle pour et par l'élève

De la maternelle jusqu'à la fin du secondaire, l'élève de l'école de langue française est au cœur de l'action culturelle. Les jeunes aiment discuter en groupe et laisser libre cours à leur curiosité, manifester leurs intérêts, exprimer leur individualité et apprécier celle de leurs camarades. De telles discussions leur permettent de se montrer drôles ou sérieux, calmes ou impétueux, ou encore, modestes ou fiers.

Au stade de la planification des interventions, l'élève peut, grâce à l'animation culturelle, assumer progressivement des responsabilités individuelles ou collectives. Comme l'animation culturelle a besoin, pour fonctionner, de compétences et de talents dans une grande variété de domaines, chaque élève a la possibilité d'y contribuer et d'affirmer sa propre identité culturelle.

Les besoins de la clientèle

L'action culturelle est directement reliée aux besoins de la population scolaire et par conséquent à la composition de cette dernière. La clientèle des écoles franco-ontariennes est très diversifiée. Elle est composée d'élèves qui, à leur arrivée à l'école, parlent français couramment et d'élèves qui ne le parlent guère ou pas du tout. Les antécédents ethnoculturels des élèves sont variés. Ils sont d'origine canadienne-française, autochtone ou issus d'autres cultures d'expression française.

Chaque élève a donc son propre bagage linguistique et culturel. Il ou elle éprouve également des besoins différents selon son groupe d'âge, son sexe, sa race, son origine ethnique, ses capacités physiques et intellectuelles ou ses appartenances confessionnelles.

Bien sûr, l'élève est marqué par son milieu, mais d'autres influences aussi ont leur importance : les médias, les grands débats de l'actualité, les nouveautés technologiques, les personnalités de la scène artistique sans oublier la culture «pop», autrement dit la culture populaire nord-américaine. L'analyse des besoins permet de choisir des interventions convenant aux aspirations, aux intérêts et au style d'apprentissage de l'élève.

En définitive, l'école franco-ontarienne doit faire preuve de créativité et de leadership pour contrer l'assimilation linguistique et culturelle. L'action culturelle doit permettre à l'élève francophone de cultiver l'estime de soi, la confiance et un sentiment d'appartenance à une communauté franco-ontarienne pluraliste et dynamique.

L'intégration de l'animation culturelle

L'activité du service d'animation culturelle est transdisciplinaire, à l'image même de l'action culturelle. Elle s'intègre aux expériences que vit l'élève en salle de classe, peu importe le champ d'études ou la matière, à la récréation, le midi, lors d'une visite guidée, avant et après les heures de classe ou lors d'un événement communautaire. Elle manifeste l'attachement d'une communauté scolaire à sa langue et à sa culture.

Le milieu scolaire est le foyer de l'animation culturelle, qui comprend trois volets : le volet pédagogique, le volet vie scolaire et le volet communautaire.

Le volet pédagogique

Ce volet comprend toutes les interventions qui permettent l'intégration des savoirs culturels aux quatre grands champs d'études du programme d'études commun : la langue, les arts, l'individu et la société; et les mathématiques, les sciences et la technologie. (Voir à ce sujet l'annexe H : Intégration de l'animation culturelle à l'enseignement.)

Le volet vie scolaire

Ce volet comprend toutes les interventions périscolaires et parascolaires qui permettent à l'élève d'acquérir les savoirs culturels grâce à des expériences enrichissantes qui ne sont pas forcément reliées aux quatre grands champs d'études.

Le volet communautaire

Ce dernier volet comprend toutes les interventions qui permettent à l'élève de prendre conscience de l'interdépendance de l'école et de la communauté et d'acquérir les savoirs culturels grâce à la collaboration et au partenariat.

Les interventions en animation culturelle s'intègrent donc au programme d'études, stimulent la vie scolaire et s'ouvrent sur la communauté.

Le plan d'action

La notion même d'animation culturelle suggère un plan d'action dans lequel s'inscrivent toutes les interventions pour former un tout cohérent. Pareil plan suppose donc un exercice soutenu de planification qui consiste, d'une part, à déterminer des priorités d'après les besoins des élèves et, d'autre part, à choisir, à prévoir et à préparer les interventions qui permettront d'atteindre les résultats généraux et spécifiques de l'animation culturelle. L'activité de planification est décrite plus en détail à la page 21.

Les stratégies pédagogiques

Certaines stratégies pédagogiques, telles que l'apprentissage coopératif, le jeu de rôles, le cycle 4-mat, le projet thématique à caractère interdisciplinaire et la résolution de problèmes permettent de mieux structurer et de rendre les expériences d'apprentissage de l'élève plus dynamiques.

Les produits culturels

Quelle qu'en soit la nature ou la forme, les produits culturels, qu'il s'agisse d'un spectacle de variété d'un livre, d'un vidéoclip ou d'un dessin, sont autant d'ingrédients essentiels en animation culturelle. Il faut assurer un équilibre entre, d'une part, la création et la consommation des produits culturels et, d'autre part, la diffusion de ces mêmes produits.

Création

La création de produits culturels favorise chez l'élève l'expression d'un témoignage qui lui est propre. Il convient de prévoir des interventions qui incitent l'élève à créer plutôt qu'à utiliser du matériel traduit ou adapté. En créant sur une base individuelle ou collective, l'élève s'exprime, s'affirme, prend des risques, approfondit des questions et traite des situations difficiles, résout des problèmes et est valorisé(e).

Voici quelques exemples qui relèvent du domaine de la création :

- peindre un tableau,
- inventer un jeu,
- conceptualiser une affiche, une carte de vœux,
- inventer un cri de ralliement,
- produire une vidéo,
- composer une chanson ou un poème.

La création de produits culturels valorise le sens de l'initiative et le goût du risque chez celui ou celle qui ose s'exprimer.

Consommation

La consommation d'un produit culturel favorise chez l'élève la réflexion, l'écoute, le jugement critique, le développement d'un sens esthétique et l'ouverture d'esprit. Il convient de prévoir un suivi dans le domaine de la consommation de produits culturels pour que les élèves ne les vivent pas passivement mais les apprécient de façon dynamique et réfléchie. L'élève réagit, s'identifie aux modèles et aux situations présentées, partage ses expériences et a envie de créer.

Voici quelques exemples de produits culturels :

- une émission de télévision,
- un vidéoclip,
- un spectacle,
- une peinture,
- un article de journal,
- un conte ou un roman.

La consommation de produits culturels constitue le moyen le plus direct de parrainer les artistes et de valoriser tous les modèles de réussite dans divers domaines de compétence.

Diffusion

Le produit culturel des élèves est un véhicule dont il faut assurer la diffusion afin de les valoriser et de les encourager à créer. La promotion des produits culturels créés par des amateurs et des professionnels permet de les faire apprécier du public et d'en accroître la consommation.

La création de partenariats

La création de partenariats entre l'école et la communauté permet à tous les intervenants et intervenantes de se concerter et de concentrer leurs efforts sur un même but. Le partenariat permet de mieux utiliser les ressources de la communauté et de l'école.

Par ailleurs, le partenariat offre à l'élève la chance de vivre des expériences d'apprentissage réelles auprès des membres et des organismes de la communauté. Des contacts réguliers de l'élève avec la vie active l'aident à mieux comprendre le monde du travail et le monde des affaires et le préparent à assumer ses responsabilités futures dans la société.

L'évaluation formative

Par l'évaluation formative, on entend une évaluation effectuée de façon continue qui sert à repérer les points forts et les points faibles des élèves. En matière d'animation culturelle, il s'agit essentiellement de vérifier que les interventions retenues répondent bien aux besoins des élèves et portent fruits, c'est-à-dire qu'elles favorisent l'affirmation et le cheminement culturels des élèves ainsi que le développement d'un sentiment d'appartenance à une communauté franco-ontarienne dynamique et pluraliste.

À partir des résultats généraux et spécifiques, l'élève, ses camarades, son enseignante ou son enseignant, la ou le responsable de l'animation culturelle et tout autre intervenant ou intervenante observent les progrès effectués et révisent les interventions utilisées le cas échéant. On encourage l'auto-évaluation et la co-évaluation durant ce processus.

Des instruments de mesure propices à l'évaluation formative tels que des grilles d'observation, des feuilles de route, des échanges et des témoignages permettent d'observer le cheminement culturel de l'élève. (Voir à ce sujet l'annexe G : Grille d'observation du cheminement culturel de l'élève.)

La formation

L'efficacité du service d'animation culturelle dépend de la volonté de tous les intervenants et intervenantes de bénéficier des compétences du milieu scolaire et de la communauté.

Par formation, on entend toutes les interventions qui permettent aux élèves, au personnel enseignant, aux parents ou à tout autre intervenant et intervenante de faire l'acquisition des habiletés et des compétences nécessaires à la mise en œuvre de l'action culturelle.

La mise en marché

Par «mise en marché», on entend toutes les interventions qui favorisent la sensibilisation des intervenants et intervenantes aux divers aspects de l'animation culturelle et la mise en œuvre du plan d'action. Le partage de l'information, la publicité et la promotion sont des instruments de mise en marché.

Le service d'animation culturelle

Le service d'animation culturelle assure la planification, la coordination et l'évaluation de l'action culturelle. Pour ce faire, le service dispose d'une enveloppe budgétaire qu'il administre de façon à tirer le meilleur parti possible des crédits affectés à l'animation culturelle. Sa structure organisationnelle, qui est avant tout un outil de gestion, peut varier grandement suivant le conseil ou l'école. Quel que soit le modèle d'organisation retenu, il importe de favoriser la participation du plus grand nombre, depuis les conseillers scolaires jusqu'aux élèves, en passant par le personnel enseignant, les parents et les organismes communautaires.(Voir à ce sujet l'annexe M.)

La gestion du service d'animation culturelle : une responsabilité partagée

Comme l'activité d'animation culturelle fait appel à la participation d'un grand nombre d'intervenants et d'intervenantes, il va de soi que sa gestion soit une responsabilité que se partagent à tout le moins les trois éléments constitutifs présentés ci-dessous.

1. **La personne ou l'équipe responsable** de l'animation culturelle veille au développement d'une vision commune de l'animation culturelle dans l'école. Elle coordonne la planification et la mise en œuvre d'un plan d'action élaboré collectivement et facilite la concertation entre les divers intervenants et intervenantes.

2. **Le comité consultatif** est un carrefour de communication et de consultation. On doit s'assurer d'une représentation équilibrée du milieu scolaire et de la communauté. La composition du comité varie selon le milieu et les ressources humaines disponibles. On doit veiller à ce que le comité compte des membres issus de divers groupes raciaux et ethnoculturels ainsi que des membres représentant les différents secteurs d'activité tels que le commerce, l'industrie, le monde des affaires et le domaine artistique. Le comité établit un réseau dynamique qui permet à tous et à toutes de se ressourcer et facilite l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action. (Voir annexe K : Modèle de comité consultatif.)

3. **Les comités de projets** ont la responsabilité de réaliser et de mener à bien des projets précis tels que la semaine du livre, le spectacle de variétés, l'expo-sciences, le stage de leadership, la semaine des carrières, la journée des grands-parents, le spectacle de Noël et autres fêtes d'autres religions. Grâce à ces comités, un plus grand nombre de collaboratrices et de collaborateurs ont l'occasion de se joindre à une équipe dont le projet répond à leurs intérêts et fait appel à leur compétence. Les tâches sont ainsi réparties également entre les membres du comité.

La planification

La planification annuelle et pluriannuelle de l'animation culturelle s'effectue collectivement. Elle tient compte du but, des résultats généraux et spécifiques et des fondements de l'animation culturelle. (Voir à ce sujet l'annexe N.)

La planification pluriannuelle : une vision à long terme

À partir de la vision concertée de la culture que le milieu scolaire et la communauté se sont donnée, l'école détermine ses priorités et planifie l'ensemble de son activité pour

les années à venir. Dans le cadre de son projet éducatif, elle communique les objectifs qu'elle se propose d'atteindre sur une période de trois à cinq ans.

La planification annuelle au niveau de l'école : un plan d'action

L'animation culturelle fait l'objet, à l'école, d'un plan d'action annuel. Le plan d'action est un outil de gestion. Il permet de bien coordonner le service d'animation culturelle.

Les étapes du modèle de gestion CEEMP, c'est-à-dire le cycle d'évaluation, d'élaboration et de mise en œuvre des programmes, permettent de mettre sur pied ce plan d'action. Il existe cependant bien d'autres modèles de gestion. Le modèle CEEMP n'est donné ici qu'à titre d'exemple. (Voir à ce sujet l'annexe O.)

Enquête

Une analyse du milieu permet de tracer le profil culturel de l'école et de la communauté et de déterminer les besoins de la clientèle. (Voir annexe B : L'enquête – Les outils de l'analyse du milieu.)

Le profil culturel du milieu donne de nombreux indices sur :
- les habitudes, les goûts, les intérêts et les loisirs de l'élève;
- le degré de francité de la population scolaire;
- la diversité des groupes ethnoculturels de langue française;
- les ressources humaines, matérielles et financières disponibles;
- les programmes de jumelage existants ou possibles;
- la présence et la vitalité des organismes et des associations francophones;
- le niveau de connaissance et de consommation des produits culturels de la francophonie;
- l'utilisation des médias;
- l'étendue et la qualité des services en français.

Élaboration

Des priorités se dégagent des besoins déterminés à partir desquels les résultats spécifiques sont déterminés dans des sphères d'activités tels que le volet pédagogique, le volet scolaire, le volet communautaire, la formation, la mise en marché et autres. Les résultats spécifiques sont définis en fonction des groupes-cibles : les élèves, les parents, le personnel enseignant et tout autre collaborateur ou collaboratrice. (Voir annexe C : La planification et le schéma d'une intervention, annexe D : Les sept étapes de l'organisation d'une intervention, annexe E : Organisation d'une intervention – Le stage de leadership.)

On sélectionne ensuite les interventions qui répondront aux priorités et permettront d'atteindre les résultats spécifiques visés. (Voir le modèle de plan d'action, p. 24.)

Mise en œuvre

Les membres du comité de projets se chargent des interventions. Ils ou elles se donnent une échéance et déterminent les ressources financières, matérielles et humaines nécessaires pour réaliser les interventions et les mener à bonne fin. (Voir le modèle de mise en œuvre, p. 26.)

(Voir aussi annexe D : Les sept étapes de l'organisation d'une intervention et annexe E : Organisation d'une intervention – Le stage de leadership.)

Évaluation
L'évaluation de la mise en œuvre doit faire partie intégrante du plan d'action. Elle permet de vérifier si les priorités demeurent et si les résultats spécifiques ont été atteints. L'évaluation permet aussi de réviser les interventions au besoin et d'assurer le suivi de l'ensemble des activités.

La personne ou l'équipe responsable de l'animation culturelle doit prendre des notes sur l'évaluation des interventions et du plan d'action. La somme des renseignements ainsi recueillis constituera une banque de données importante et permettra de mieux planifier la mise en œuvre des plans d'action ultérieurs de l'école et guider les initiatives des conseils scolaires ainsi que des sections de langue française. (Voir annexe F : Évaluation d'une intervention et annexe I : Évaluation du plan d'action.)

La planification annuelle au niveau du programme d'enseignement

À partir du plan d'action culturel de l'école, chaque enseignante et enseignant a la responsabilité d'intégrer l'animation culturelle aux interventions pédagogiques en fonction de ses élèves, des programmes d'études et des ressources disponibles. (Voir annexe H : Intégration de l'animation culturelle à l'enseignement.)

Le calendrier des activités culturelles
À partir des données du plan d'action et de mise en œuvre, la personne ou l'équipe responsable de l'animation culturelle planifie et coordonne les activités des collaboratrices et des collaborateurs selon un calendrier qui permet de tirer le maximum de leur temps. Le calendrier présente l'ensemble des activités de l'année et reflète les événements significatifs de la vie scolaire et communautaire, notamment les fêtes canadiennes ainsi que celles des différentes ethnies, cultures et religions représentées dans la population scolaire, les activités planifiées par la communauté, les journées, les semaines et les années thématiques, les événements d'envergure sur la scène locale, régionale, provinciale, nationale et internationale, les événements annuels tels que les tournois sportifs et la remise des diplômes, les journées pédagogiques, les examens et les vacances scolaires. (Voir annexe J : Calendrier de l'école.)

Une fois approuvé par la direction de l'école et, le cas échéant, par le personnel de supervision et entériné par le comité consultatif, le calendrier devrait être distribué à tous les membres de la communauté scolaire. Il est important de noter que le calendrier des activités culturelles de l'école doit être assez souple pour assurer l'intégration des événements fortuits ou marquants de l'école, de la collectivité, de la province, voire même du pays ou du monde.

Modèle de plan d'action

But de l'animation culturelle :
L'élève des écoles de langue française est amené à se bâtir progressivement une identité personnelle, linguistique et culturelle et à développer un sentiment d'appartenance à la communauté franco-ontarienne grâce aux expériences qu'il ou elle vit à l'école et dans son milieu.

Résultats généraux de l'animation culturelle :

1) L'*éveil* de l'élève à la francophonie ontarienne se concrétise dans le *savoir*, c'est-à-dire que l'élève acquiert des connaissances sur la communauté franco-ontarienne ainsi que les aptitudes nécessaires pour enrichir ce bagage de connaissances.
2) L'*identification* de l'élève à la francophonie ontarienne se concrétise dans le *savoir-faire*, c'est-à-dire que l'élève développe la capacité d'évoluer avec aisance au sein de son groupe et de la communauté franco-ontarienne ainsi qu'un sentiment d'appartenance à cette même communauté.
3) L'*engagement* de l'élève envers la francophonie ontarienne se concrétise dans le *savoir-être*, c'est-à-dire que l'élève, de façon autonome et réfléchie, investit dans son milieu en faisant bénéficier sa communauté de ses habiletés et de ses compétences.

Priorités	Sphères d'activités	Résultats spécifiques	Interventions	Groupes cibles
Créer au niveau de l'école et de la salle de classe un climat favorable à l'emploi du français.	Volet vie scolaire	L'élève développe la capacité d'exprimer spontanément en français ses pensées et ses sentiments.	Créer un cri de ralliement.	Les élèves des années préparatoires
		L'élève est en mesure de se divertir en français.	Créer un jeux de corde à danser avec comptines.	Les élèves des années de formation
		L'élève prend conscience de la contribution des artistes francophones de l'Ontario.	Monter une vidéothèque.	Les élèves des années de spécialisation
		L'élève est en mesure d'être un modèle francophone pour ses camarades; et	Monter un kiosque au centre commercial sur les activités de l'école lors d'une exposition.	Les élèves des années de transition Les élèves des années de transition
Participer en tant qu'école de langue française aux activités de la communauté.	Volet communautaire	L'élève développe des habiletés de communication telles que l'écoute, l'expression orale et écrite.	Idem.	

Suite du modèle du plan d'action

Priorités	Sphères d'activités	Résultats spécifiques	Interventions	Groupes cibles
Intégrer des produits culturels franco-ontariens dans les quatre grands champs d'études.	Volet pédagogique	L'élève connaît des artistes et des produits culturels de la communauté franco-ontarienne.	Faire des activités inspirées d'un centre d'apprentissage sur la culture des francophones en Ontario.	Les élèves des années de formation (cycles primaire et moyen)
Organiser des sessions de formation en animation culturelle pour le personnel enseignant, les parents et les élèves.	Formation	L'élève, le personnel enseignant et le parent s'éveillent à la culture française pour pouvoir être actifs dans la communauté en tant que francophones.	Tenir une journée pédagogique sur l'animation culturelle. Organiser des sessions de leadership.	Le personnel enseignant et les parents Le conseil étudiant de l'école
Sensibiliser les collaborateurs et les collaboratrices à l'importance d'un engagement collectif envers la langue et la culture françaises.	Mise en marché	Le parent connaît le but, les résultats généraux et spécifiques de l'animation culturelle et prend conscience qu'il ou elle a un rôle à jouer.	Tenir une soirée d'information.	Les parents et les contribuables

Modèle de mise en œuvre

Sphères d'activités	Interventions	Groupes cibles	Responsables – Comités de projets	Échéance	Ressources financières	Ressources matérielles	Ressources humaines
Volet pédagogique	Faire des activités inspirées d'un centre d'apprentissage sur la culture.	Les élèves des années de formation	Personnel enseignant des cycles primaire et moyen	95/12/01	100 $	Fiches	Historien ou historienne, femme ou homme d'affaires, artiste
Volet vie scolaire	Créer un cri de ralliement.	Les élèves des années préparatoires	Groupe d'élèves des années de transition	95/01/10		Chaîne stéréo et musique française	Animateur ou animatrice de groupe
	Monter une vidéothèque.	Les élèves des années de spécialisation	Comité composé d'élèves, d'experts en technologie et de membres de la communauté	95/02/16	1 000 $	Cassettes-vidéo	Bibliothécaire
Volet communautaire	Monter un kiosque au centre commercial.	Les élèves des années de transition	Comité composé d'élèves et du gérant ou de la gérante du centre commercial	95/02/04	100 $	Babillards Projets d'élèves Vidéos	Technicien ou technicienne en audiovisuel
Formation	Tenir une journée pédagogique.	Le personnel enseignant et les parents	Conseiller ou conseillère pédagogique et parent(s)	94/09/28	50 $	Transparents	Responsable en animation culturelle
	Organiser des sessions de leadership.	Le conseil étudiant	Fédération des élèves et président ou présidente de l'école	95/03/08	75 $	Modules de formation	Motivateur ou motivatrice
Mise en marché	Tenir une soirée d'information.	Les parents et les contribuables	Comité composé de la direction, de la personne ou de l'équipe responsable de l'animation culturelle, de parents et du personnel enseignant	95/05/19	50 $	Trousses d'information	Directeur ou directrice d'éducation

III Le reflet de l'engagement

> *«Chacun est seul responsable de tous.»*
>
> Antoine de Saint-Exupéry
> *Pilote de guerre*

C'est à l'école de langue française que se joue en grande partie l'avenir de la communauté franco-ontarienne. Le service d'animation culturelle cherche à établir un partenariat de qualité entre le milieu scolaire et sa communauté, y compris le monde des affaires et le monde du travail. Ce partenariat, en tirant partie de l'apport personnel de chacun et de chacune, permettra de véhiculer, dans l'école franco-ontarienne, une vision dynamique de la communauté.

Il s'agit de donner de son temps et de mettre à profit son expérience et ses compétences pour transmettre à l'élève une identité linguistique et culturelle et un art de vivre qu'il ou elle désirera approfondir.

L'élève effectue son cheminement culturel tous les jours et c'est pourquoi le service d'animation culturelle compte sur les personnes qui lui sont proches et lui servent de modèles ou d'exemples : camarades, parents, membres du personnel de l'école et de la communauté. Par ailleurs, les associations professionnelles et les ministères, les conseillers et les conseillères scolaires, le personnel de supervision et les directions d'école doivent continuer d'apporter leur concours à la promotion de l'animation culturelle dans toutes les écoles de langue française de la province.

La vie de l'école franco-ontarienne est une des grandes manifestations culturelles de l'Ontario français. L'élève est l'acteur principal de cette «création collective». Son cheminement culturel est un «scénario» qui lui ouvre des portes sur la découverte de son identité.

Les listes suivantes présentent des exemples de comportements indicateurs qui peuvent servir de points de repère ou d'indices de succès pour l'intégration de l'animation culturelle en milieu scolaire.

L'élève

Les expériences de l'élève forment ses attitudes et son comportement face à la vie. Elles lui permettent de développer ses capacités et ses talents pour réagir aux situations qui se présentent et lui donnent confiance en soi.

Dans la mesure de ses capacités, l'élève doit connaître le succès et la satisfaction du travail accompli. Elle ou il doit être exposé aux valeurs qui lui permettront de vivre une expérience scolaire remplie de défis et dont la formation l'accompagnera toute sa vie adulte. Elle ou il doit avoir la chance de développer ou de démontrer ses qualités de leadership afin de représenter les besoins de son groupe et de prendre conscience, le cas échéant, de ses capacités de leader.

L'action culturelle auprès de l'élève se manifeste concrètement. On sait qu'elle a porté ses fruits quand l'élève :

- s'identifie comme francophone;
- témoigne sa fierté, sa confiance et son estime de soi;
- connaît l'histoire et le patrimoine de la communauté franco-ontarienne, la contribution des autochtones et des groupes ethnoculturels;
- connaît et utilise les services en français;
- s'exprime spontanément en français à l'école et à la maison;
- regarde la télévision et écoute la radio en français;
- se procure des produits culturels francophones d'origines diversifiées (jeux de société, musique, vidéo-cassettes, livres, revues, magazines, journaux, etc.);
- crée des produits culturels;
- se divertit et joue en français;
- démontre une ouverture d'esprit et développe une attitude positive face à une francophonie qui se diversifie de plus en plus et s'enrichit sur le plan culturel;
- est un modèle de comportement à l'école, dans sa famille et dans la communauté;
- partage des activités en français avec les membres de sa famille et avec ses camarades (discussions, chants, histoires, jeux, etc.);
- se joint aux ralliements francophones (festivals de musique, fêtes, etc.);
- entreprend et organise des activités ou participe aux activités proposées à l'école et dans la communauté;
- poursuit ses études à l'école secondaire française et ses études postsecondaires en français;
- remet en question les enjeux politiques, sociaux et économiques de la communauté.

Les parents – la famille

Lorsque les parents choisissent d'inscrire leur enfant à l'école de langue française, ils manifestent leur attachement personnel à la langue et à la culture françaises. Par conséquent, ils se doivent d'appuyer les activités du milieu scolaire qui favorisent chez leur enfant ce même sentiment. Une telle approche aidera l'enfant puis l'adolescent ou l'adolescente à découvrir plus facilement son identité linguistique et culturelle.

Les parents font preuve d'engagement envers la francophonie ontarienne et appuient l'action culturelle :

- en aidant leur enfant à connaître et à apprécier les valeurs de la société ontarienne;
- en participant au développement de l'identité culturelle de leur enfant dès son plus jeune âge;
- en s'intéressant au développement de toutes les compétences que leur enfant acquiert à l'école;
- en facilitant à leur enfant l'accès à diverses activités en français;
- en créant au foyer une ambiance favorable à la présence de la langue et de la culture françaises;
- en respectant le mandat de l'école de langue française;
- en participant aux activités de l'école;
- en participant aux activités de l'animation culturelle préparées à leur intention;
- en donnant leur avis sur les décisions liées au plan d'action de l'école et à sa mise en œuvre;

- en exprimant leur attachement à la communauté franco-ontarienne;
- en exposant leur enfant à des produits culturels d'expression française (livres, revues, journaux, films, etc.);
- en aidant leur enfant à prendre des initiatives.

La famille fait preuve d'engagement envers la francophonie ontarienne et appuie l'action culturelle :
- en fournissant un soutien socio-affectif à l'enfant;
- en comprenant que chacun et chacune est un modèle pour l'autre et en agissant en conséquence;
- en prenant conscience que la famille fait partie de la communauté;
- en saisissant toutes les occasions possibles de partager des activités en français.

Le personnel enseignant

Le personnel enseignant fait preuve d'engagement envers la francophonie ontarienne et appuie l'action culturelle :
- en intégrant une dimension culturelle à l'enseignement des quatre grands champs d'études;
- en participant à la promotion de la langue et de la culture françaises;
- en utilisant des interventions qui favorisent le développement des compétences linguistiques et des valeurs culturelles de l'élève;
- en valorisant la culture d'accueil et les cultures de divers groupes raciaux et ethno-culturels;
- en préparant des activités qui valorisent les traditions et la manière de vivre des divers groupes ethnoculturels représentés dans la classe;
- en valorisant l'identité de l'élève par rapport à sa culture d'origine;
- en aidant l'élève à acquérir une image de soi positive;
- en respectant le niveau de français de l'élève et en l'aidant à s'améliorer;
- en apprenant à l'élève à respecter et à apprécier sa culture et les autres cultures d'expression française;
- en encourageant l'utilisation de la langue française en tout temps;
- en aidant l'élève qui entreprend un projet culturel;
- en utilisant des ressources humaines appropriées, des ressources matérielles intéressantes et différentes ressources médiatiques en français pour enrichir les interventions;
- en favorisant un échange actif dans un esprit de jeu;
- en encourageant les initiatives des responsables de l'animation culturelle ou des comités de projets et en faisant preuve de souplesse;
- en mettant son savoir-faire au service de l'animation culturelle;
- en se renseignant auprès des responsables de l'animation culturelle au sujet des ressources nécessaires pour inclure de nouvelles interventions au programme d'études;
- en respectant la place de l'étude de l'anglais dans le programme scolaire et l'étude des langues étrangères;
- en aidant à planifier, à organiser et à évaluer les interventions prévues au plan d'action;

- en encourageant la participation active des parents;
- en restant à l'affût des développements marquants de sa communauté.

Les responsables de l'animation culturelle

Les responsables de l'animation culturelle font preuve d'engagement envers la francophonie ontarienne :

- en gérant le service d'animation culturelle et son budget;
- en connaissant les caractéristiques de la communauté franco-ontarienne et les besoins du milieu scolaire;
- en collaborant avec les intervenants et les intervenantes du milieu scolaire et de la communauté et en invitant les groupes les moins en vue à participer;
- en proposant des moyens et des façons d'assurer la visibilité, le succès et l'à-propos des interventions de l'animation culturelle par rapport aux résultats visés;
- en proposant, en cours d'année scolaire, de traiter des événements fortuits ou marquants qui peuvent correspondre aux priorités et dont l'analyse peut permettre d'atteindre les résultats spécifiques de l'animation culturelle;
- en préparant une banque de ressources matérielles et humaines et des sources de financement;
- en incitant les élèves à entreprendre des projets culturels et en leur fournissant les moyens et l'appui nécessaires pour les mener à bien;
- en aidant le personnel enseignant à intégrer une dimension culturelle aux activités liées au programme d'études;
- en se faisant chacun et chacune l'agent culturel ou l'agente culturelle de son école ou de son conseil auprès d'autres écoles et des organismes francophones;
- en favorisant la diffusion des produits culturels au sein de l'école et dans la communauté;
- en communiquant avec les organismes, les institutions et les personnalités susceptibles de parrainer des projets ou de participer aux interventions prévues;
- en coordonnant les rencontres du comité consultatif;
- en rédigeant les documents nécessaires à la mise sur pied du plan d'action de leur école et à l'évaluation de celui-ci;
- en assistant, le cas échéant, les responsables des comités de projets;
- en étant à l'écoute de l'élève et de tous les collaborateurs et collaboratrices.

La direction de l'école

La direction de l'école fait preuve d'engagement envers la francophonie ontarienne et appuie l'action culturelle :

- en informant la communauté du mandat de l'école en animation culturelle;
- en faisant la promotion de l'animation culturelle dans l'école et la communauté;
- en s'assurant que le plan d'action de l'école respecte la vision énoncée par le conseil scolaire;
- en entreprenant la création d'un réseau de soutien et la formation d'un comité consultatif;
- en créant un contexte favorable à la mise en œuvre du plan d'action;

- en assurant le suivi du plan d'action culturelle;
- en affectant les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action;
- en encourageant la participation active de tous les membres du personnel de l'école;
- en aidant les responsables de l'animation culturelle à définir leur tâche;
- en facilitant la formation en cours d'emploi et en encourageant le perfectionnement professionnel des responsables de l'animation culturelle et du personnel (ateliers, colloques, congrès, comités d'études, etc.);
- en assurant l'intégration de l'animation culturelle aux quatre grands champs d'études;
- en précisant aux membres de la communauté scolaire les lignes directrices quant à l'emploi du français oral et écrit dans l'école;
- en informant le nouveau parent de son rôle envers l'école de langue française;
- en invitant la communauté à intervenir dans l'animation culturelle.

Les responsables des relations raciales et de l'équité ethnoculturelle

Les responsables des relations raciales et de l'équité ethnoculturelle font preuve d'engagement envers la francophonie ontarienne et appuient l'action culturelle :

- en formant le personnel enseignant dans le domaine de l'antiracisme et de l'équité ethnoculturelle pour qu'il acquiert les connaissances, les compétences, les attitudes et les comportements pour reconnaître et éliminer la discrimination et les préjugés raciaux et ethnoculturels.
- en s'assurant que les stratégies pédagogiques et le matériel didactique reflètent les orientations en matière d'antiracisme et d'équité ethnoculturelle.

Le personnel de soutien

Le personnel de soutien (secrétaires, concierges, etc.) fait preuve d'engagement envers la francophonie ontarienne et appuie l'action culturelle :

- en respectant le mandat de l'école de langue française;
- en adoptant une attitude positive face à la langue française;
- en observant les règles de conduite régissant l'emploi du français dans l'école;
- en prenant conscience de l'impact de ses interventions auprès des élèves;
- en collaborant chaleureusement avec les élèves, le personnel enseignant et les parents;
- en participant à la vie culturelle de l'école.

Les intervenantes et intervenants des services d'appui

Les autres intervenantes et intervenants des services d'appui (psychologues, orthopédagogues, conseillers ou conseillères pédagogiques, travailleuses ou travailleurs sociaux, etc.) font preuve d'engagement envers la francophonie ontarienne et appuient l'action culturelle :

– en connaissant le contexte culturel de l'école et la réalité sociolinguistique de l'élève et de sa famille;
– en tenant compte de la dimension culturelle dans leurs interventions;
– en connaissant et en utilisant le matériel pédagogique et de soutien qui appuie les interventions.

Les associations professionnelles et les ministères

Les associations professionnelles et les ministères font preuve d'engagement envers la francophonie ontarienne et appuient l'action culturelle :

– en reconnaissant le mandat culturel des écoles de langue française;
– en appuyant les initiatives concernant des projets culturels;
– en prêtant leur appui (fonds, compétence, matériel, etc.);
– en entreprenant des projets qui rejoignent les aspirations culturelles de l'école;
– en établissant des partenariats avec l'école.

Les conseillers, les conseillères scolaires et le personnel de supervision

Les conseillers et les conseillères scolaires et le personnel de supervision font preuve d'engagement envers la francophonie ontarienne et appuient l'action culturelle :

– en invitant les écoles de langue française à se donner une vision de l'animation culturelle;
– en établissant des priorités pour l'ensemble du système et selon le caractère particulier de la clientèle;
– en facilitant et en supervisant l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action qui reflète la spécificité et les besoins de chaque école;
– en créant leurs propres réseaux de communication afin de se ressourcer et de modifier leur démarche au besoin;
– en fournissant sur une base continue les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la réalisation du plan d'action défini au niveau de chaque école;
– en sensibilisant le personnel du système scolaire à l'utilisation de la langue française et à la réalité culturelle du milieu;
– en favorisant les initiatives de formation en cours d'emploi en animation culturelle;
– en offrant aux membres de la communauté la possibilité de suivre des cours de français.

La communauté

La communauté, c'est-à-dire les institutions et les organismes, publics ou privés, les commerces et les industries, les particuliers ou les groupes, les associations ethnoculturelles et professionnelles, etc., fait preuve d'engagement envers la francophonie ontarienne et appuie l'action culturelle :

- en parrainant des projets;
- en diffusant de l'information sur les services disponibles;
- en donnant accès à la technologie et aux médias;
- en valorisant l'emploi de la langue française;
- en affichant ses services en français;
- en faisant valoir sa vitalité;
- en travaillant avec le système scolaire (concertation, prêt d'équipement, de personnel, de matériel et de financement, échanges d'information, activités communes);
- en mettant ses ressources à la disposition de l'école;
- en favorisant le leadership des élèves dans les activités communautaires;
- en collaborant à des cours d'éducation coopérative afin de préparer les adolescentes et les adolescents à entrer dans le monde du travail;
- en encourageant l'entreprenariat et les initiatives de l'élève;
- en assurant une collaboration permanente et fructueuse avec l'école.

IV L'école franco-ontarienne : une manifestation culturelle

L'école de langue française doit être présente sur la place publique pour que l'élève puisse se retrouver dans les réalisations et les produits culturels de son groupe social, pour qu'il ou elle fasse valoir ses talents, reconnaisse et apprécie les valeurs véhiculées dans le milieu scolaire et découvre les caractéristiques qui le rapprochent de sa communauté.

«Le succès est un voyage, non pas une destination.»

Confucius

La radio étudiante et le journal scolaire

La **radio étudiante** et le **journal scolaire** sont deux instruments de diffusion qui rapportent les faits quotidiens, les événements fortuits ou marquants du milieu scolaire et reflètent la réalité de l'école franco-ontarienne.

Les événements spéciaux et les occasions d'échange

Le milieu scolaire invite les membres de la communauté à des événements spéciaux dans le but de révéler, d'applaudir et de promouvoir le talent et le succès dans l'école et de stimuler un engagement collectif envers la jeunesse. Il peut s'agir, entre autres, de tournois, d'expositions, de fêtes, de festivals, de spectacles, de journées porte ouverte ou de conférences.

Divers événements de petite et de moyenne envergure sont organisés chaque année à l'école pour rallier les membres du milieu scolaire et de la communauté. Ces événements sont l'occasion pour tous et pour toutes de discuter, de s'informer ou de participer à la diffusion de l'information ou simplement de partager une activité sociale particulière, telle que soirée-causerie, soirée sportive, soirée de contes, café-théâtre, danse, salons, conférences, ateliers, concerts ou encore tables rondes.

Le club

Le club donne l'occasion à l'élève de retrouver ses camarades lors de rencontres spéciales ou spontanées durant lesquelles il ou elle tend à s'exprimer librement. L'élève développe des habiletés et des compétences au cours d'activités qui lui tiennent à cœur et auprès de personnes qui partagent ses intérêts et apprécient ses talents. Le club offre l'occasion à l'élève de se découvrir un goût particulier pour quelque chose et d'adhérer à un groupe avec lequel il ou elle peut explorer un sujet en profondeur. Dans le cadre des activités du club, l'élève peut, de sa propre initiative, effectuer des recherches seul ou avec d'autres, discuter avec ses camarades et utiliser spontanément la co-évaluation et l'auto-évaluation pour juger son travail.

Le service d'animation culturelle peut faire appel à la compétence et aux talents des membres d'un club particulier ou de plusieurs clubs pour organiser une activité ou contribuer à la réalisation d'un projet de plus grande envergure. Cela permet de promouvoir les clubs auprès d'autres élèves et de valoriser les individus et leurs réalisations. Voici des idées de clubs :

Club vidéo
Club musical ou chorale
Club des peintres ou des sculpteurs
Club de danse
Club de génies en herbe
Club de photographie
Club des collectionneurs
Club de bandes dessinées
Club culinaire
Club de mimes
Club informatique
Club littéraire, des poètes ou des conteurs
Club d'impro
Club de sciences
Club d'artisanat
Club d'athlétisme, de hockey ou de ballon-volant
Club d'humoristes

V Exploitation de l'intervention en milieu scolaire

Thèmes et interventions

Cette section propose des activités en regard de la francophonie mondiale et canadienne et en tenant compte de diverses facettes de la culture en général. Les thèmes et interventions suivants peuvent être exploités et traités différemment selon les différents cycles, les intérêts, les habiletés, les compétences et le degré de leadership des élèves.

«Les petites opportunités sont souvent le commencement de grandes entreprises.»

Démosthène

Les exemples choisis ici seront également révisés de façon à tenir compte de la réalité de chaque milieu scolaire. Une banque d'activités devrait être préparée, augmentée et mise à jour par le service d'animation culturelle de chaque école de langue française de la province aux fins de référence. Il revient à chaque enseignante et enseignant et aux autres partenaires de créer d'autres situations ou d'imaginer d'autres interventions pour alimenter cette banque d'activités.

Les intervenants et les intervenantes en animation culturelle devraient concentrer toutes leurs activités autour de l'emploi du français. L'élève de l'école de langue française doit pouvoir écouter, discuter, critiquer, penser, conter, chanter, crier, lire, réciter et compter en français dans son école pour apprendre à découvrir et à apprécier la francophonie ontarienne.

Les termes marqués d'un astérisque correspondent à des interventions d'envergure élaborées sous la rubrique **Intégration de quelques interventions d'envergure**, à la page 48.

La francophonie

internationale
- Rassembler de l'information sur la répartition démographique des francophones dans le monde.
- Préparer un montage coloré de cartes et de textes sur un panneau d'affichage.

canadienne
- Faire une recherche sur les grands rassemblements de francophones qui ont lieu dans tout le pays.
- Réaliser une brochure publicitaire sur ces rassemblements.

ontarienne
- Rassembler des statistiques sur les caractéristiques de la population francophone de l'Ontario.
- Déclencher une discussion à partir des résultats de la recherche.
- Organiser une rencontre dans une résidence pour personnes âgées francophones et inviter ces dernières à raconter leur passé aux élèves.

L'Ontario français

Actualité franco-ontarienne	– Faire une liste des préoccupations et des événements marquants de la francophonie ontarienne contemporaine. – Organiser des séries de discussions informelles sur chaque sujet. – Inviter des représentantes et des représentants de la communauté à venir animer ou à participer à ces discussions.
Artisanat	– Organiser des ateliers, sous la direction de personnes de la communauté. Il pourrait s'agir de courtepointe, de tissage ou de dessin à l'aiguille.
Cuisine traditionnelle et internationale	– Effectuer une recherche sur la cuisine traditionnelle du Canada français. – Écrire les recettes. – Essayer les recettes et organiser une dégustation. – Préparer un livre de recettes traditionnelles d'ici et d'ailleurs.
École de langue française	– Produire un livret, avec dessins et photos, sur l'historique de l'école. Ce livret pourrait être déposé à la bibliothèque de l'école pour consultation. – Ouvrir une caisse populaire gérée par les élèves. – Effectuer l'analyse des inscriptions de l'école sur plusieurs années et selon plusieurs critères; par exemple la proportion de garçons et de filles par niveaux scolaires. – Retrouver quelques anciens et anciennes élèves de l'école et les inviter à rencontrer les classes des années de spécialisation. – Lancer un concours afin de trouver une devise pour l'école. – Organiser des échanges interscolaires et interprovinciaux. – Offrir aux élèves des stages de travail dans le cadre du programme d'éducation coopérative. – Organiser des ateliers sur le courrier électronique et l'utilisation du «Village électronique». – Utiliser le «Village électronique» le plus souvent possible, par exemple pour établir une correspondance scolaire*. – Développer un réseau francophone : écoles élémentaires et secondaires, collèges et universités. – Développer un réseau de bénévoles francophones dans la localité.
Fêtes traditionnelles	– Organiser des rassemblements et des concours à l'occasion du carnaval d'hiver, de la Sainte-Catherine, de la Saint-Jean-Baptiste, de la Hanoukka, du nouvel an chinois et autres fêtes. – Inventer des activités originales et amusantes à l'occasion de ces fêtes, par exemple, constituer des équipes de «cupidons» qui livreront des messages et chanteront des chansons d'amour en français lors de la Saint-Valentin.

OU

	– Entreprendre une création collective* en montant, par exemple, un spectacle de magie durant la célébration de l'«Halloween».
Histoire	– Faire une recherche sur les pionniers et les pionnières francophones ou les coureurs des bois du Canada français. – Composer un recueil de contes, de légendes et des traditions du Canada français. – Faire l'historique de l'évolution des groupes ethnoculturels francophones de l'Ontario. – Visiter une cabane à sucre ou des sites historiques. – Organiser un défilé historique*.
Institutions	– Effectuer une recherche au centre de ressources sur les institutions et les associations francophones de la province et associations
Patrimoine	– Recueillir des documents sur le patrimoine local de l'Ontario français. – Préparer des visites guidées de sites historiques : maisons ou édifices anciens, églises, temples, réserves autochtones, monuments commémoratifs.

Les genres littéraires

Bande dessinée	– Organiser un concours de bande dessinée, textes et dessins. – Afficher les bandes dessinées dans le hall principal de l'école. – Recruter les dessinateurs et les dessinatrices du journal scolaire à la suite du concours.
Contes et légendes	– Constituer plusieurs équipes qui choisiront chacune une fable, une légende ou un conte représentatif de la diversité des francophones. – Déclencher une discussion informelle sur la morale de chaque histoire. – Simplifier le texte à l'intention des plus jeunes élèves. – Confectionner des marionnettes à partir de matériaux recyclés qui représentent les personnages de l'histoire. – Monter un théâtre de marionnettes. – Présenter aux plus jeunes élèves un spectacle de marionnettes. – Inviter les jeunes élèves à imiter les personnages ou les animaux qui, dans les histoires, courent, mangent, dorment, dansent, sont fâchés, ont peur, sont excités, bâillent, s'étirent. – Inviter les jeunes élèves à inventer une autre fin à l'histoire. – Inviter chaque élève à choisir un personnage de l'histoire et un instrument rythmique dont le son symbolisera son personnage : des maracas, des tambourins, des cymbales, etc.

- Inviter chaque élève à jouer de son instrument rythmique lorsque son personnage intervient dans l'histoire contée.
- Filmer l'expérience sur caméra-vidéo et la visionner avec les élèves.
- Inviter des adultes, parents ou autres membres de la communauté, à venir lire des fables, des légendes ou des contes aux jeunes élèves.

Humour

- Former un club d'humoristes.
- Diffuser régulièrement les histoires par l'interphone de l'école, ou sur les ondes de la radio étudiante.
- Lancer un concours d'histoires drôles.
- Préparer un recueil d'histoires drôles.

Journalisme

- Rédiger des articles d'intérêt général.
- Faire l'entrée de l'information et la mise en page à l'ordinateur.
- Faire un remue-méninges pour trouver les grands titres des articles.
- Publier régulièrement les articles dans le journal de l'école.

OU

- Préparer un reportage sur la localité, son patrimoine, ses commerces, ses industries ou sur des personnalités de la région.
- Obtenir des entrevues et les enregistrer sur magnétophone ou sur vidéo-cassette.
- Diffuser les entrevues sur les ondes de la radio étudiante* ou visionner la vidéo en salle de classe.
- Déclencher une discussion informelle à la suite du visionnement.

OU

- Contacter divers représentants de la communauté en vue de préparer une téléconférence sur un sujet d'actualité.
- Enregistrer la téléconférence et la diffuser sur les ondes de la radio étudiante ou communautaire.
- Constituer des équipes qui prépareront à tour de rôle les charades, les mots cachés, les horoscopes et les souhaits de fêtes du journal scolaire.

Nouvelle

- Composer une nouvelle à partir d'un événement vécu en salle de classe par plusieurs élèves.
- Mettre en scène la nouvelle.
- Distribuer les rôles et organiser des répétitions.
- Préparer une chronique et la diffuser sur les ondes de la radio étudiante ou communautaire.

OU

- Illustrer la nouvelle.
- La mettre en page à l'ordinateur.
- Effectuer le montage du texte et des illustrations.

- Trouver un mandataire qui autorisera l'utilisation de son matériel de reprographie pour effectuer le tirage d'un certain nombre de copies.
- Mettre plusieurs copies à la disposition des élèves de l'école dans la bibliothèque.

Poésie
- Former un club de poètes.
- Publier les poèmes dans le journal scolaire ou les diffuser sur les ondes de la radio étudiante.

Roman
- Effectuer une recherche sur les romancières et les romanciers du Canada français et les francophones d'autres pays.
- Faire une liste de ceux et de celles qui ont reçu un prix littéraire au cours des dernières années.
- Choisir plusieurs romans qui feront l'objet d'une lecture expressive en salle de classe ou d'une étude particulière.

Pièce de théâtre
- Déclencher une discussion informelle pour sélectionner une pièce de théâtre contemporaine du Canada français ou d'un pays francophone.
- Constituer des équipes de comédiens et comédiennes.
- Apprendre les textes de plusieurs scènes.
- Répéter la pièce en petits groupes.
- Organiser une audition pour découvrir les meilleurs comédiens et comédiennes.

Le livre

- Effectuer une recherche sur les origines du livre et de l'imprimerie.
- Faire un inventaire des livres les plus en demande dans l'école selon chaque cycle d'études et sous la direction de la ou du bibliothécaire.

Les maisons d'édition
- Effectuer une recherche sur les maisons d'édition de langue française ou bilingues de la province.
- Prendre contact avec les représentants de ces maisons d'édition et obtenir des informations précises sur leur mandat, leurs critères de sélection, etc.

Les produits culturels
- Établir une liste de produits culturels en langue française qui enrichiraient la bibliothèque.
- Constituer un fonds commun pour acheter ces produits par ordre de priorité.
- Organiser un marché aux puces dans l'école. Recruter des parents ou d'autres personnes bénévoles dans la communauté pour aider les élèves à monter des kiosques.

La télévision

- Utiliser les ressources de la télévision éducative le plus souvent possible.
- Effectuer une enquête sur les habitudes d'écoute des élèves et déclencher une discussion dans la salle de classe à partir des résultats obtenus.
- Monter un atelier sur la violence dans les médias.

Le cinéma

- Organiser un mini festival du film canadien-français et une série de discussions après chaque visionnement.
- Faire une recherche sur la terminologie du tournage.
- Organiser une table ronde pour discuter des sujets que les élèves aiment ou aimeraient voir aborder au cinéma.
  OU
- Organiser une table ronde pour découvrir les acteurs et les actrices préférés des élèves.
  OU
- Organiser une table ronde pour discuter de la violence au cinéma.

Le vidéoclip

- Effectuer une recherche sur le vidéoclip.
- Préparer des ateliers sous la direction des membres du club vidéo sur l'utilisation de la caméra-vidéo, sur le montage et les techniques vidéos.
- Produire un vidéoclip.

La musique

- Préparer un palmarès de la chanson française.
- Diffuser les chansons les plus populaires sur les ondes de la radio étudiante durant le repas du midi.
- Former une chorale qui présentera un concert en français.
- Effectuer une recherche sur les orchestres, les solistes et les compositeurs ou compositrices du Canada français et du monde francophone.
- Composer un rap ou une chanson thème pour l'école.
- Travailler le rythme et exploiter les messages choisis.
- Diffuser la chanson ou le rap régulièrement sur les ondes de la radio étudiante.
- Chanter l'hymne national en français le matin ou lors des ralliements.
- Effectuer une recherche sur quelques instruments de musique traditionnels au Canada ou dans le monde.
- Inviter un groupe francophone à donner un concert en journée ou en soirée à l'école.
- Organiser une période de questions-réponses entre les musiciens et les musiciennes du groupe et les élèves.

OU

- Inviter une musicienne ou un musicien professionnel francophone à présenter par exemple les instruments de percussion à plusieurs classes.
- Fournir à l'école de l'information sur les festivals de musique populaire franco-ontariens.
- Organiser une sortie pour se rendre à l'un de ces festivals.
- Contacter les professeurs de musique francophones de la communauté en vue de préparer une liste de leurs coordonnées.
- Afficher la liste dès le début de l'année dans le hall de l'école.

La danse

- Faire danser les élèves au rythme d'instruments divers ou de différents effets sonores.
- Organiser des rondes dans la cour de l'école pour les plus jeunes avec la collaboration des élèves plus vieux.
- Constituer un groupe de danse folklorique pour animer certains rassemblements.
- Mettre sur pied un club de danse.
- Effectuer une recherche sur les troupes et les vedettes francophones de la danse contemporaine.

OU

- Effectuer une recherche sur la danse traditionnelle au Canada français et dans le monde, sur la danse classique et sur la danse moderne.
- Organiser des ateliers sur la chorégraphie, sur le ballet jazz, sur le break-dancing.

Le mime

- Organiser un concours de mime.
- Recruter les meilleurs mimes pour animer des ralliements.
- Préparer des ateliers sur le geste, l'expression et le mouvement.
- Effectuer une recherche sur les grands mimes.
- Mimer des scènes.
- Organiser une journée du mime qui aura lieu dans la cour de l'école durant les récréations.

L'improvisation

- Former un club d'improvisation.
- Rassembler des canadianismes ou des expressions d'ailleurs, des dictons et des proverbes de la langue française et les utiliser dans des improvisations.
- Préparer un monologue sur ce que l'on veut devenir dans la vie.

Les arts plastiques

- Exposer tout au long de l'année dans l'école les dessins, les tableaux, les peintures et les collages des élèves.
- Inviter des artistes francophones locaux à donner des ateliers sur l'impression, la sérigraphie, la sculpture, l'aquarelle, etc.
- Organiser des expositions à la suite de ces ateliers.
- Organiser une vente aux enchères en fin d'année pour constituer un fonds de roulement pour le département d'arts plastiques.

Les sciences, les mathématiques et la technologie

- Faire découvrir aux élèves les grands principes scientifiques, mathématiques et technologiques en cherchant à résoudre des problèmes qui affectent particulièrement la communauté franco-ontarienne.
- Utiliser les ressources de la télévision éducative.
- Effectuer une recherche sur des scientifiques francophones et les faire connaître.
- Rassembler de l'information sur une question scientifique d'intérêt général, étudier l'impact de cette question sur la communauté franco-ontarienne, et animer une discussion sur ce sujet dans la salle de classe.
- Organiser des discussions après des émissions de vulgarisation scientifique à la télévision.
- Discuter d'actualités à caractère scientifique.
- Connaître les carrières scientifiques en Ontario.
- Visiter des installations et des établissements divers.
- Faire un compte rendu par écrit des visites.
  OU
- Composer un article scientifique qui paraîtra dans le journal scolaire.
- Organiser un projet d'intégration : *Mathématiques, sciences et technologie**.
- Participer à une expo-sciences régionale.

La collection

- Mettre sur pied un club de collectionneurs et de collectionneuses.
- Organiser une journée d'échanges à l'école durant les récréations.

Les jeux

Jeux de balles et de ballons

- Préparer une liste des jeux de balles et de ballons.
- Découvrir par vote à main levée quels sont les jeux préférés des élèves.
- Pratiquer les jeux dans le gymnase ou dans la cour de l'école.

Jeux de cartes

- Étudier les jeux de cartes.
- Apprendre la terminologie française des jeux de cartes préférés des élèves.

- Organiser des parties de jeux de cartes.
- Inventer des jeux de cartes.

Jeux de corde
- Se procurer un certain nombre de jeux de corde à danser.
- Organiser un tournoi de jeux de corde dans la cour de l'école durant la récréation.
- Exploiter les techniques de «Sautons en cœur».

Jeu de marelle
- Organiser un tournoi de marelle.

Jeux-questionnaires
- Organiser un mini-quiz* pour chaque cycle d'études.

Sports

- Organiser une mini-olympiade sportive*.
- Organiser des tournois interscolaires.
- Trouver un cri de ralliement.

Loisirs

- Organiser une table ronde pour faire une liste des camps d'été auxquels les élèves ont participé dans le passé et rédiger un bref compte rendu pour chaque camp.
- Contacter les responsables de ces camps pour obtenir leur brochure.
- Mettre l'information compilée à la disposition des élèves dans la bibliothèque de la classe.
  OU
- Faire une liste des clubs et des centres communautaires qui offrent en français des activités sportives ou récréatives aux jeunes de la localité.
  OU
- Faire une liste des parcs de plein air qui offrent des activités récréatives aux plus jeunes élèves.
- Distribuer des copies de cette liste aux élèves du palier élémentaire.
- Organiser une table ronde pour discuter des loisirs préférés des élèves.
- Effectuer une recherche approfondie sur ces loisirs.
- Contacter des professionnels francophones de la communauté (par exemple une agence de voyages) qui informera les élèves des diverses possibilités qui leur sont offertes pour s'adonner à ces loisirs.
- Planifier une sortie ou un voyage de fin d'année scolaire.
- Organiser une journée champêtre ou une randonnée à bicyclette.

Boîte aux lettres

- Confectionner des boîtes aux lettres.
- Utiliser le plus souvent possible les boîtes aux lettres dans les salles de classe ou dans les corridors de l'école pour recueillir les suggestions ou les opinions des élèves ou d'autres membres du milieu scolaire.

Sujets de discussion et de recherche

La discussion et la recherche doivent être privilégiées en salle de classe. Il existe autant de sujets qu'il y a de façons de les aborder. La liste suivante énumère un certain nombre de sujets qui peuvent présenter un intérêt particulier aux jeunes. D'autres, choisis au hasard, visent à rappeler que toute expérience d'apprentissage constitue en elle-même un acte culturel qui peut en générer d'autres. Tous les sujets abordés dans les quatre grands champs d'études peuvent ainsi faire l'objet de discussions et de recherches.

Il faut découvrir ceux qui, au premier abord, intéressent l'élève. Au cours de la discussion, il ou elle peut être amené à choisir une intervention, simple ou complexe, afin d'y investir ses efforts.

Éducation
- L'éducation en langue française en Ontario
- L'éducation postsecondaire en Ontario
- Les carrières et la formation professionnelle
- L'alphabétisation

Famille
- La famille traditionnelle
- La famille monoparentale
- La famille dans différentes cultures

Loi
- Les services en français
- La charte des droits
- Les droits universels de l'enfant
- Les droits juridiques des francophones en Ontario

Francophonie
- La francophonie canadienne
- La francophonie mondiale

Religion
- Les grandes religions contemporaines
- La religion catholique dans l'Ontario français
- Le patrimoine religieux des différents groupes d'expression française en Ontario

Mode
- La mode d'hier et d'aujourd'hui
- Les grands couturiers contemporains
- La couture
- La profession de mannequin

Nutrition
- Le végétarisme
- Une nutrition équilibrée
- Les vitamines

Avortement
- Le Canada et l'avortement
- La prévention

Sida
- Les statistiques du sida
- La maladie
- Le sida et la sexualité

Alcoolisme	– La maladie – La thérapie
Drogue	– La drogue chez les jeunes – Le tabac et les substances intoxicantes – Le tabagisme – La société et la drogue – Les grands pays producteurs
Racisme et antiracisme	– À l'école – Dans la société canadienne et nord-américaine – Les différentes formes du racisme – Les associations antiracistes – Les grands mouvements racistes dans le monde – L'esclavage
Suicide	– Le suicide chez les jeunes
Violence	– Dans les médias – Au cinéma – Au foyer
Sexisme	– À l'école – Dans les milieux professionnels – Dans le matériel imprimé et les médias électroniques
Équité	– Les questions d'équité pour les groupes désignés tels que les femmes, les personnes handicapées, les minorités visibles, les personnes âgées
Justice sociale	– La pauvreté – La faim – L'oppression
Bilinguisme	– À l'école – Au Canada – Dans le monde
Leadership	– Les sources – Les styles – Modèles de leaders et d'entrepreneur(e)s
Environnement	– Les ressources naturelles du Canada – La protection de l'environnement – Les espèces en voie de disparition – Les organismes canadiens et internationaux – Le recyclage

Loisirs	– Les sports – Les activités de plein air – Les voyages – Les camps d'été – Les collections d'objets – L'artisanat – Les arts
Médias	– La télévision – La radio – Le journalisme
Économie	– Le marché du travail – Les secteurs d'activités – Les pays en voie de développement – Les organismes internationaux – Les traités nord-américains et internationaux
Informatique	– L'éducation et l'informatique – L'ordinateur à la maison – Les champs d'application de l'informatique – Les grandes compagnies d'informatique canadiennes – La robotique
Médecine	– La médecine préventive – Les grandes maladies contemporaines – La médecine et le laser : la micro-chirurgie – Les grandes découvertes de la médecine – Les professions paramédicales
Ingénierie	– L'ingénierie au Canada – Les grands projets d'ingénierie – La profession d'ingénieur ou d'ingénieure
Aérospatiale	– Les grandes dates de l'aérospatiale – Les compagnies de construction aéronautiques – Les grandes lignes aériennes – Les compagnies aériennes et leur mandat – Le métier de pilote de brousse
Politique	– Les trois niveaux de gouvernement – La constitution du Canada – Les politiciens et le pouvoir – Les partis politiques – Les organismes internationaux – La politique étrangère – Le parlement et le sénat canadiens

Intégration de quelques interventions d'envergure

L'intervention de moyenne ou de grande envergure ressemble à un casse-tête dont il faut assembler méthodiquement les pièces pour reconstituer un tableau ou une image. Elle est composée d'activités distinctes les unes des autres et cependant liées les unes aux autres dans un but particulier.

Les activités liées aux interventions d'envergure peuvent toucher les trois volets du milieu scolaire, c'est-à-dire le volet pédagogique, le volet vie scolaire et le volet communautaire. Bien que chaque fondement de l'animation culturelle puisse faire l'objet d'une action culturelle, le succès des interventions d'envergure vient toujours de leur mise en marché et de la compétence des participantes et des participants. C'est pourquoi les exemples suivants proposent le traitement successif de quelques interventions d'envergure dans les trois volets du milieu scolaire et décrit également des activités de mise en marché et de formation. Les activités peuvent être révisées, augmentées et traitées différemment selon les ressources et les besoins du milieu scolaire.

Correspondance scolaire

Description

Les élèves correspondent avec les jeunes d'une autre communauté francophone de la province ou du pays par l'entremise du «Village électronique» et établissent des contacts réguliers avec eux.

Activités liées à l'intervention

Formation

- Offrir des ateliers de formation pour le personnel enseignant et les élèves sur l'utilisation du «Village électronique».
- Offrir une session de formation préparée par le ou la bibliothécaire sur les ressources disponibles dans la communauté avec laquelle la classe correspond.

La mise en marché

- Préparer un dépliant pour informer les parents.

Le volet pédagogique

- Présenter aux élèves les étapes à suivre pour rédiger une lettre à caractère informatif.
- Rédiger des lettres à l'ordinateur en petits groupes.
- Présenter oralement le contenu des lettres reçues par la classe.
- Rédiger des articles sur les activités de la classe.
- Exposer des affiches dans l'école pour faire découvrir la communauté avec laquelle la classe correspond.

Le volet vie scolaire

- Trouver des photos ou des objets anecdotiques et les faire parvenir au groupe de correspondants et de correspondantes.
- Diffuser des lettres sur les ondes de la radio scolaire et par l'interphone.
- Organiser une journée d'animation par cycle sur la vie culturelle de la communauté avec laquelle la correspondance est établie.
- Créer et monter un spectacle sur la communauté avec laquelle la classe correspond.
- Présenter le spectacle à l'école.

Le volet communautaire

- Inviter un résident ou une résidente originaire de la communauté avec laquelle la classe correspond à parler de sa communauté.
- Réaliser une entrevue télévisée avec un résident ou une résidente originaire de la communauté avec laquelle la classe correspond.
- Réaliser un reportage pour la télévision communautaire sur les activités de la salle de classe.
- Publier les lettres des élèves dans le journal de l'école et le journal de la communauté.
- Organiser une rencontre avec le groupe de correspondants et de correspondantes.

Création collective

Description
Les élèves produisent un spectacle. Il s'agit d'écrire un texte, de concevoir des décors, de confectionner des costumes, de composer ou de choisir de la musique, de chorégraphier des danses, de travailler l'expression et de préparer une mise en scène. Ces tâches peuvent être distribuées aux membres d'un comité qui constitueront des équipes de travail dans chacune des quatre disciplines artistiques ou dans un groupe de classes jumelées.

Activités liées à l'intervention

Formation

- Offrir des ateliers aux intervenants et aux intervenantes dans les diverses disciplines de la création collective : expression dramatique, arts visuels, danse, musique, théâtre et publicité.
- Faire appel au programme artistes-créateurs ou à l'expérience de la communauté.
- Voir la vidéo d'un spectacle franco-ontarien.

Mise en marché

- Effectuer une campagne de financement.
- Concevoir et préparer la publicité (affiches publicitaires et annonces diffusées à la radio étudiante et à la radio communautaire ou publiées dans le journal scolaire et le journal communautaire).
- Inviter les médias de la localité à faire la promotion du spectacle.
- Préparer un photomontage.

Le volet pédagogique

- Effectuer une recherche sur le thème du spectacle et rédiger le texte.
- Étudier les techniques de conception scénique.
- Étudier les techniques d'éclairage et de prise de son.

Le volet vie scolaire

- Auditionner pour recruter des personnes de talent dans les différentes disciplines de la création collective.
- Former des équipes de travail (répartition des tâches et des responsabilités).
- Mettre en commun le travail réalisé dans les différentes disciplines.
- Monter les décors.
- Commencer les répétitions.

Le volet communautaire

- Établir des partenariats avec des représentants de la communauté afin de susciter leur participation et d'obtenir leur collaboration (costumes, décors, techniques, etc.).
- Présenter le spectacle dans la localité.
- Organiser une tournée.
- Inviter la télévision communautaire à produire un reportage.
- Organiser un gala après la dernière représentation.

Défilé historique

Description
À partir d'une recherche sur la vie des pionniers et des pionnières, les élèves préparent un monologue, un jeu de rôles ou une présentation orale qui animera un défilé historique. On confectionne des costumes représentatifs de l'époque.

Activités liées à l'intervention

Formation

- Inviter un porte-parole d'un grand magasin ou d'une agence de mannequins à familiariser les intervenantes et les intervenants avec les techniques du défilé de mode.

Mise en marché

- Exposer des affiches dans l'école et la communauté.
- Diffuser des annonces sur les ondes de la radio étudiante ou par l'interphone de l'école.

Volet pédagogique

- Effectuer des recherches sur les explorateurs et les exploratrices de l'Ontario français.
- Présenter des personnages célèbres à l'aide de films ou de présentations magistrales.
- Rédiger un discours afin de faire connaître le personnage principal, de décrire son costume et les mœurs de son époque.
- Rassembler des accessoires, par exemple une carte géographique, qui serviront au discours.
- Faire des collages, des illustrations et des enregistrements vidéos sur les personnages du défilé.

Volet vie scolaire

- Débattre d'un fait historique : «Que serait-il arrivé si ...?».
- Inviter un artiste ou une artiste ou une troupe de théâtre.
- Exposer un photomontage d'élèves en costumes sur des panneaux d'affichage.

Volet communautaire

- Trouver un membre de la communauté dont le nom de famille est identique à celui d'un des personnages du défilé et l'inviter à présenter son arbre généalogique aux élèves.
- Présenter le défilé historique à la communauté et le commenter à l'aide du discours écrit par les élèves.
- Tenir une journée inter-conseils et souligner la contribution des autochtones et des groupes ethnoculturels de la région.

Mini-quiz

Description

Les élèves organisent un jeu-questionnaire à partir de questions-réponses qu'ils et elles sélectionnent. Ces questions couvrent les connaissances des quatre grands champs d'études. Elles permettent de récapituler la matière enseignée ou d'acquérir de nouvelles connaissances.

Activités liées à l'intervention

Formation

- Inviter les élèves du niveau secondaire à présenter un atelier sur l'organisation d'un jeu-questionnaire.
- Offrir un atelier sur la formulation de questions.

La mise en marché

- Diffuser des annonces sur les ondes de la radio étudiante ou par l'interphone pour inviter les classes à participer à un tournoi.
- Diffuser une chronique sur les ondes de la radio étudiante pour susciter l'enthousiasme des participants et des participantes.
- Effectuer un prélèvement de fonds ou trouver des commanditaires.

Volet pédagogique

- Préparer une liste de questions et de réponses qui couvriront les quatre champs d'études à partir des fiches questions-réponses du centre d'apprentissage.
- Rassembler des diapositives, des dessins et des caricatures, concevoir une mimique, choisir de la musique et produire des effets sonores pour accompagner les questions.
- Catégoriser les questions.

Volet vie scolaire

- Organiser un tournoi local ou interscolaire (parents-enfants, élèves, personnel enseignant).

Volet communautaire

- Concevoir et fabriquer un panneau électronique pour la compilation des points pendant le tournoi. Rechercher au besoin les connaissances d'un électronicien ou électronicienne francophone de la localité.
- Faire une recherche dans la localité (visites de galeries d'art et du centre de sciences, entrevues avec les représentants des industries et des commerces locaux).
- Enregistrer le mini-quiz et inviter la radio communautaire à le diffuser sur ses ondes.

Mini-olympiade sportive

Description
Les élèves participent à une série de compétitions d'athlétisme qui s'échelonnent sur une semaine.

Activités liées à l'intervention

Formation

- Faire connaître les athlètes francophones de l'Ontario à l'ensemble du personnel.
- Offrir un atelier sur l'organisation d'activités sportives.
- Offrir un atelier sur les techniques vidéos.

Mise en marché

- Préparer un programme des compétitions de la semaine et le distribuer dans le milieu scolaire et la communauté.
- Faire le montage de vidéoclips mettant en vedette les différentes équipes et les regarder en classe.

Volet pédagogique

- Effectuer une recherche pour tracer le profil d'un athlète francophone de l'Ontario ou d'ailleurs.
- Rassembler de l'information sur les diverses compétitions. Trouver par exemple quels sont les records enregistrés dans les différentes catégories.
- Effectuer une recherche sur l'emploi de stéroïdes dans les sports de compétition.
- Interviewer plusieurs athlètes amateurs et professionnels dans différentes disciplines et préparer un reportage.

Volet vie scolaire

- Assister et participer aux compétitions.
- Créer un cri de ralliement en français.
- Former une équipe sportive d'enseignants et d'enseignantes.
- Enregistrer les événements sur vidéocassettes.
- Préparer un photomontage des athlètes et l'exposer sur un tableau d'affichage.

Volet communautaire

- Inviter un athlète ou une athlète francophone à faire la présentation d'honneur.
- Obtenir un commanditaire dans la communauté pour les équipes sportives.
- Présenter les enregistrements vidéos aux responsables de la radio communautaire et les envoyer à la réalisatrice ou au réalisateur de l'émission «La bande magnétique» de TVOntario. Les inviter à diffuser ces enregistrements.
- Inviter des représentants ou des représentantes de commerces locaux à monter des kiosques d'équipements sportifs durant la compétition.
- Organiser un banquet et une cérémonie de remise de médailles aux athlètes.

Projet d'intégration : mathématiques, sciences et technologie

Description

Les élèves réalisent un projet durant lequel ils et elles résolvent un problème scientifique. Les résultats de l'expérience d'apprentissage sont diffusés dans le milieu scolaire et la communauté.

Une expo-sciences régionale à laquelle toutes les écoles participent est organisée afin de promouvoir les sciences, de reconnaître et de valoriser les élèves les plus talentueux, d'applaudir les équipes de travail et d'établir des partenariats entre l'école et les spécialistes et scientifiques de la communauté.

Des élèves d'écoles secondaires organisent et donnent des ateliers d'animation aux participantes et aux participants de l'expo-sciences.

Activités liées à l'intervention

Formation

- Offrir des ateliers de formation au personnel enseignant sur des activités et des projets de mathématiques, de sciences ou de technologie.
- Tenir des ateliers de formation sur la résolution de problèmes scientifiques présentés par des élèves à l'intention de leurs camarades.
- Offrir des ateliers de formation aux élèves animatrices et animateurs d'ateliers.

Mise en marché

- Promouvoir l'expo-sciences à la radio scolaire et communautaire.
- Concevoir et produire des affiches publicitaires.
- Rédiger des articles pour le journal scolaire et communautaire.

Volet pédagogique

- Réaliser des projets intégrant des concepts mathématiques, scientifiques et technologiques pour chaque cycle du programme d'études commun.
- Rédiger un rapport détaillé sur le projet et illustrer chaque expérience s'il en est.
- Concevoir si nécessaire certains des accessoires durant les classes d'arts visuels.
- Inviter les élèves à présenter leur projet oralement devant la classe.

Volet vie scolaire

- Organiser une exposition par cycle à l'échelle de l'école.
- Inviter les élèves du secondaire à présenter leur projet à de plus jeunes élèves et vice versa.
- Réaliser un montage vidéo ou une émission radiophonique lors de la foire régionale.
- Recruter des élèves pour animer les ateliers.

Volet communautaire

- Trouver des spécialistes ou des experts ou expertes de la communauté qui parraineront soit un groupe d'élèves soit un ou une élève.
- Inviter les parents à l'exposition et à aider au montage de kiosques.
- Recruter des élèves qui participeront à l'expo-sciences.
- Organiser un débat sur une question litigieuse en présence d'un expert ou d'une experte.
- Inviter des organismes scientifiques et culturels à tenir des kiosques ou à animer des ateliers durant l'expo-sciences.
- Inviter des médias francophones à couvrir les activités de l'expo-sciences.
- Se renseigner sur les concours nationaux et internationaux tels que l'Olympiade, concours canadien de sciences et mathématiques.

Radio étudiante

Description
La radio étudiante permet de diffuser, dans l'école, les succès et les réalisations des membres du milieu scolaire et de la communauté. Elle est montée, organisée et réalisée par les élèves et pour les élèves. Les chroniques de la radio étudiante peuvent également être diffusées dans la communauté grâce à une collaboration avec les médias locaux.

Activités liées à l'intervention

Formation

- Offrir des sessions de formation en réalisation, en animation, en journalisme, en techniques radiophoniques et en publicité.

Mise en marché

- Créer des affiches et rédiger des annonces publicitaires.
- Lancer un concours pour trouver le titre et le logo de la radio étudiante.
- Produire un spectacle «radio étudiante».
- Distribuer des affiches aux commerces de la localité.

Volet pédagogique

- Préparer des chroniques et les enregistrer : une entrevue, un fait saillant, un anniversaire, le partage d'un apprentissage (chant, lecture, comptine, découverte scientifique, etc.).
- Pratiquer les techniques de l'entrevue.
- Pratiquer la lecture expressive, le discours expressif et spontané.

Volet vie scolaire

- Effectuer des recherches sur les prévisions météorologiques, sur les vedettes de la chanson, etc.
- Préparer une boîte à suggestions pour découvrir par exemple le genre de chroniques qui intéresseront les auditeurs.
- Ménager des entrevues avec des personnes responsables d'activités.
- Recueillir les opinions sur des sujets d'intérêt général.
- Tenir des réunions afin de planifier les émissions : tracer une feuille de route, répartir des tâches, effectuer le contrôle du travail accompli, fixer les répétitions, etc.
- Apprendre à utiliser l'interphone.
- Diffuser les émissions à la radio étudiante.

Volet communautaire

- Visiter une radio communautaire.
- Inviter des représentants de la communauté à partager leurs connaissances.
- Faire diffuser l'émission enregistrée sur les ondes de la radio communautaire.
- Inviter les parents à fournir des chroniques enregistrées.
- Inviter les parents à préparer une émission complète et la diffuser sur les ondes de la radio étudiante.
- Inviter d'autres écoles du conseil scolaire à diffuser les émissions sur leurs propres ondes.
- Organiser un gala de radio étudiante inter-conseil.
- Préparer un reportage en vue de sa diffusion dans un journal communautaire.

Stage de leadership

Description

Le stage de leadership aborde les thèmes suivants : le leadership (sources, styles, appartenance); la communication (facteurs d'une bonne communication, l'écoute, les résolutions de conflits dans un groupe, les techniques de communication); la prise de décision (types); la résolution de problèmes (reconnaissance du problème et étapes de résolution); le travail d'équipe (connaissance de soi et des autres, comportement dans un groupe); la planification, l'organisation et la mise en œuvre des activités (gestion du temps, calendrier scolaire, animation des réunions).

Le stage comprend des ateliers théoriques et pratiques entrecoupés de jeux coopératifs et d'activités à caractère social. Vers la fin du stage, les élèves organisent une activité pour l'ensemble du groupe.

Le suivi du stage est assuré par les enseignants et les enseignantes de 7e, 8e et 9e année. Les participantes et les participants sont invités à organiser une activité de leur choix qui privilégie le travail d'équipe dans leur salle de classe. Le stage est enregistré sur une cassette-vidéo.

Activités liées à l'intervention

Formation

- Offrir des ateliers, des sessions de formation, des présentations ou des forums au personnel enseignant et aux élèves :
  a) sur les thèmes abordés durant le stage de leadership;
  b) sur la façon de monter un stage de leadership (méthodologie, contenu, ambiance, etc.);
  c) sur les possibilités et les moyens d'obtenir une subvention.

Mise en marché

- Préparer des affiches publicitaires pour promouvoir le stage et recevoir les inscriptions.
- Écrire et envoyer une lettre informative aux parents.
- Rédiger un article sur le stage en vue de sa parution dans le journal scolaire et le journal communautaire.
- Promouvoir le stage par l'interphone de l'école.
- Composer des annonces et les diffuser sur les ondes de la radio scolaire et communautaire.
- Présenter le montage vidéo aux élèves de l'école et aux membres de la communauté.
- Établir un contact avec La Chaîne de TVOntario et envoyer un enregistrement du montage pour l'émission «La bande magnétique» le cas échéant.

Volet pédagogique

- Inviter les élèves à organiser une activité intégrée aux arts.
- Inviter les élèves à rédiger une chronique sur leur expérience pendant le stage.
- Appliquer les étapes de résolution de problèmes reliés à la robotique.
- Utiliser les techniques du travail en équipe.
- Organiser un projet de lobbying pour une question qui touche les jeunes.

Volet vie scolaire

- Organiser une rencontre «Célébrons nos efforts».
- Organiser une activité pour les élèves du cycle primaire.
- Préparer une journée champêtre.
- Inviter les élèves du secondaire à animer des ateliers.
- Organiser un tournoi (improvisation, quelques arpents de piège, etc.).
- Organiser une campagne électorale pour les futurs membres du conseil étudiant.
- Organiser un gala de la paix le Jour du souvenir.

Volet communautaire

- Établir un partenariat avec le centre d'animation scolaire de l'Ontario.
- Établir un partenariat avec les élèves du secondaire.
- Ménager des rencontres avec les commanditaires possibles.
- Inviter les élèves à participer à une activité communautaire de leur choix pour assurer le suivi du stage (organisation d'une journée écologique).
- Organiser une activité dans une résidence pour les personnes âgées.
- Organiser une manifestation démocratique.

Annexes

Annexe A : Mandat des écoles franco-ontariennes

Énoncé de principe

- Favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement de l'ensemble des élèves, filles et garçons, dans le respect de leurs caractéristiques - physiques, intellectuelles, linguistiques, ethniques, culturelles, raciales et religieuses - sans égard au statut socio-économique.
- Favoriser chez les élèves le développement de l'identité personnelle, linguistique et culturelle et le sentiment d'appartenance à une communauté franco-ontarienne dynamique et pluraliste.
- Promouvoir l'utilisation du français dans toutes les sphères d'activités à l'école comme dans la communauté.
- Élargir le répertoire linguistique des élèves et développer leurs connaissances et leurs compétences en français, en acceptant et en prenant comme point de départ leur français parlé. Cette compétence acquise dans l'usage décontextualisé du français leur permettra de poursuivre avec succès leur apprentissage toute la vie durant, quel que soit le domaine d'études choisi.
- Permettre aux élèves d'acquérir une bonne compétence communicative en anglais, dans des conditions qui favorisent un bilinguisme additif.
- Encourager le partenariat entre les écoles, les parents, les différents groupes de la communauté ainsi que le monde des affaires, du commerce et de l'industrie.
- Donner aux élèves les outils nécessaires pour participer à l'essor de la communauté franco-ontarienne et pour contribuer avec succès à la société, sur les plans social, politique, économique et scientifique.

Annexe B : L'enquête – Les outils de l'analyse du milieu

Le but de l'enquête est d'analyser le milieu. La compilation des données de l'analyse permet de tracer le profil culturel du milieu, c'est-à-dire le profil de l'école et de la communauté, et de déterminer les besoins des différents groupes cibles. Elle s'effectue au moyen d'outils choisis puis conçus en fonction des caractéristiques des groupes cibles.

Le questionnaire, le sondage, l'entrevue, la table ronde, le forum et les échanges informels sont des outils propices à l'analyse du milieu. Les groupes cibles sont les élèves, les parents, le personnel de l'école et les membres de la communauté.

L'analyse du milieu peut porter sur plusieurs éléments, entre autres :

A. Le profil culturel de l'école
   - La vision de l'animation culturelle
   - Le profil de l'élève
   - Le climat de l'école
   - L'action culturelle
   - La diffusion des produits culturels
   - Les ressources matérielles
   - La participation des collaborateurs et des collaboratrices

B. Le profil culturel de la communauté
   - Le profil des parents
   - Les services en français
   - Les organismes francophones
   - Les partenariats

Les outils d'analyse suivants sont donnés à titre d'exemples. Il est important de les réviser en tenant compte de la réalité du milieu.

B-1 : Questionnaire de l'élève

A. Ma francité

Sexe :

☐ garçon ☐ fille

Âge :

_______________ ans

Année scolaire :

_______________ année

Lieu de naissance :

Nombre d'années dans la communauté :

_______________ ans

1. Je me considère comme

☐ francophone

☐ francophone bilingue (précise la 2e langue) ______________________________

☐ anglophone bilingue (précise la 2e langue) ______________________________

☐ autre (précise) : ______________________________

2. La langue maternelle

– de ma mère est ______________________________

– de mon père est ______________________________

– de ma grand-mère maternelle est ______________________________

– de mon grand-père maternel est ______________________________

– de ma grand-mère paternelle est ______________________________

– de mon grand-père paternel est ______________________________

– de mes frères et sœurs est ______________________________

B. Mes habitudes et mon emploi du français

Coche la réponse appropriée.

Dans ma vie de tous les jours,	toujours en français	le plus souvent en français	aussi souvent en français qu'en anglais ou dans une autre langue	le plus souvent en anglais ou dans une autre langue	toujours en anglais ou dans une autre langue
je lis des livres.	_____	_____	_____	_____	_____
je lis des journaux.	_____	_____	_____	_____	_____
je lis des revues.	_____	_____	_____	_____	_____
je regarde la télévision et des vidéos.	_____	_____	_____	_____	_____
j'écoute la radio.	_____	_____	_____	_____	_____
je pratique des sports.	_____	_____	_____	_____	_____
j'écoute de la musique.	_____	_____	_____	_____	_____
j'écris des messages personnels.	_____	_____	_____	_____	_____
j'écris mon journal.	_____	_____	_____	_____	_____
je parle à mes amis.	_____	_____	_____	_____	_____
je parle à mes parents.	_____	_____	_____	_____	_____
je parle à mes frères et sœurs.	_____	_____	_____	_____	_____
je parle aux élèves de ma classe.	_____	_____	_____	_____	_____

C. Mes goûts et mes intérêts

1. Mon chanteur, ma chanteuse ou mon groupe préférés sont ______________________

____

2. Mes trois émissions de télévision préférées sont ______________________

____

____

3. La revue ou le journal que j'aime le plus sont ______________________

D. Mes loisirs

1. Écris la liste des activités que tu poursuis ou des clubs auxquels tu appartiens cette année et combien d'heures tu leur consacres chaque semaine.

   Exemples :
   - collections (livres, monnaies, timbres, macarons, cartes, modèles réduits : voitures, avions, etc.);
   - dessin, peinture, bricolage, artisanat;
   - écriture, danse, musique, théâtre;
   - journal personnel;
   - scoutisme;
   - sport (hockey, ballon-volant, patinage artistique, etc.).

Activités le midi	Heures	Activités après l'école	Heures

Activités en fin de semaine	Heures	Activités pendant les vacances	Heures

2. Peux-tu suggérer d'autres activités qui pourraient, selon toi, être organisées à l'école? Si oui, énumère-les ci-dessous.

____

Un grand merci pour ta collaboration!

B-2 : Questionnaire des parents

A. La maison

1. Quelle(s) langue(s) parlez-vous à la maison? S'il y en a plusieurs, indiquez le pourcentage du temps accordé à chacune.

   ☐ le français ☐ l'anglais

   ☐ 20 % ☐ 40 % ☐ 60 % ☐ 80 % ☐ 100 % du temps

   ☐ autres (préciser)______________________________

2. Encouragez-vous l'utilisation du français à la maison? ☐ oui ☐ non

3. Avez-vous à la maison du matériel imprimé en français pour aider votre enfant à faire ses devoirs?
   - revues ☐ oui ☐ non
   - dictionnaires ☐ oui ☐ non
   - encyclopédie ☐ oui ☐ non
   - journaux ☐ oui ☐ non

4. Encouragez-vous votre enfant à :
   a) regarder les chaînes de télévision françaises? ☐ oui ☐ non

   b) écouter la radio française? ☐ oui ☐ non

5. Procurez-vous à vos enfants des jeux, des livres et des cassettes en français? ☐ oui ☐ non

Commentaires : ______________________________

B. L'école

1. Êtes-vous au courant des activités culturelles de l'école? ☐ oui ☐ non

2. Encouragez-vous votre enfant à participer activement aux activités organisées à l'école? ☐ oui ☐ non

3. Aidez-vous à organiser des activités à l'école? ☐ oui ☐ non

4. Aimeriez-vous aider à organiser des activités à l'école? ☐ oui ☐ non

5. Assistez-vous aux réunions de parents de l'école? ☐ oui ☐ non

6. Est-il important pour vous que votre enfant poursuive ses études secondaires en français (langue première)? ☐ oui ☐ non

Commentaires : ______________________________

____

____

C. La communauté

1. Êtes-vous au courant des activités culturelles de la communauté? ☐ oui ☐ non

2. Participez-vous à des activités en français :
   a) dans la localité? ☐ oui ☐ non
   b) ailleurs? ☐ oui ☐ non

3. Encouragez-vous votre enfant à participer aux activités culturelles françaises de votre localité? ☐ oui ☐ non

Commentaires : ______________________________

____

____

____

4. Les ressources suivantes sont-elles disponibles en français dans votre localité?

Ressource	Si oui, où?	Si non, est-il possible de se les procurer autrement? Comment?
livres		
vidéocassettes		
films		
musique		
radio locale		
chaînes de télévision		
station communautaire		
journaux		
matériel pédagogique		
affiches		
périodiques, revues, etc.		

Commentaires : ____________________

5. Quelles sont les personnes ou les organisations qui offrent leur compétence en français au public dans votre localité (entreprises, industries, institutions, associations, commerces, etc.)?

Nom de la personne ou de l'organisme	Domaine(s) de compétence

Commentaires : ____________________

6. Nommez les services en français disponibles dans votre localité (services médicaux, services sociaux, services gouvernementaux, etc.).

Les utilisez-vous?

______________________ ☐ oui ☐ non

______________________ ☐ oui ☐ non

______________________ ☐ oui ☐ non

______________________ ☐ oui ☐ non

______________________ ☐ oui ☐ non

______________________ ☐ oui ☐ non

Commentaires : ______________________

____

____

7. Nommez les organismes francophones de la communauté.

Connaissez-vous leur mandat?

______________________ ☐ oui ☐ non

______________________ ☐ oui ☐ non

______________________ ☐ oui ☐ non

______________________ ☐ oui ☐ non

______________________ ☐ oui ☐ non

______________________ ☐ oui ☐ non

Commentaires : ______________________

____

____

Un grand merci pour votre collaboration!

B-3 : Questionnaire des membres du personnel de l'école

A. L'école

1. La vision de l'animation culturelle

a) Le conseil scolaire s'est-il doté d'une vision de l'animation culturelle? ☐ oui ☐ non

b) L'école s'est-elle dotée d'une vision de l'animation culturelle? ☐ oui ☐ non

c) Selon vous, quelles valeurs véhicule l'animation culturelle dans l'école?

____

____

____

2. Le climat de l'école	Toujours	Souvent	Rarement
a) Les élèves parlent français entre eux, dans la salle de classe.	☐	☐	☐
b) Les élèves parlent français dans les corridors.	☐	☐	☐
c) Les élèves parlent français pendant le repas du midi.	☐	☐	☐
d) Les élèves parlent français pendant les récréations.	☐	☐	☐
e) Les membres du personnel parlent français entre eux.	☐	☐	☐
f) L'affichage dans l'école est en français.	☐	☐	☐
g) Le matériel d'appui est en français dans la salle de classe.	☐	☐	☐
h) Les activités se déroulent en français.	☐	☐	☐
i) Les annonces par l'interphone se font en français.	☐	☐	☐
j) Les ateliers de perfectionnement professionnel se déroulent en français.	☐	☐	☐

3. Les activités culturelles à l'école

a) Êtes-vous satisfait ou satisfaite de la façon dont les activités suivantes se sont déroulées à l'école?

	Très	Assez	Peu
– La radio étudiante	☐	☐	☐
– La bibliothèque «arc-en-ciel»	☐	☐	☐
– La promotion de la télévision française	☐	☐	☐
– La célébration de Noël et autres fêtes religieuses	☐	☐	☐

Quels changements y apporteriez-vous l'an prochain? ______________________________

____

____

____

b) Pouvez-vous nommer des activités à caractère culturel qui enrichiraient le programme d'enseignement?

____

____

c) Pouvez-vous nommer des collaborations ou des partenariats qui se sont établis cette année à l'école (échanges entre salles de classe, échanges avec la communauté, conférences, activités communautaires, partenariats avec le monde du travail, etc.)?

____

____

4. La diffusion

L'école diffuse les produits culturels :	oui	non	Moyens de diffusion
– des élèves	☐	☐	______
– de la communauté	☐	☐	______
– de l'Ontario français	☐	☐	______
– d'ailleurs	☐	☐	______

5. Les ressources disponibles à l'école

Quelles ressources françaises disponibles à l'école utilisez-vous (vidéos, chaînes de télévision françaises, journaux, logiciels, etc.)?

____

____

____

6. Formation en cours d'emploi

a) Aimeriez-vous recevoir de l'information sur les sujets suivants?
   - Les ressources franco-ontariennes ☐ oui ☐ non
     Veuillez préciser le domaine.
     ____
   - Le but, les résultats généraux et spécifiques et les fondements de l'animation culturelle ☐ oui ☐ non
   - Les interventions de l'animation culturelle ☐ oui ☐ non
   - La diffusion de produits culturels ☐ oui ☐ non
   - La création de partenariats ☐ oui ☐ non
   - Les sources de financement ☐ oui ☐ non

b) Aimeriez-vous recevoir de la formation dans les domaines suivants?
   - Leadership ☐ oui ☐ non
   - Improvisation ☐ oui ☐ non
   - Radio étudiante ☐ oui ☐ non
   - Conseils d'élèves ☐ oui ☐ non
   - Planification et organisation d'interventions ☐ oui ☐ non
   - L'intégration de l'animation culturelle dans la salle de classe ☐ oui ☐ non
   - Stratégies pédagogiques ☐ oui ☐ non

c) Quel format vous conviendrait le mieux? Veuillez donner l'ordre de vos priorités.
   ☐ Ateliers lors des journées pédagogiques
   ☐ Rencontres pendant vos périodes de programmation
   ☐ Souper-causerie
   ☐ Ateliers de 4 à 6 heures en semaine
   ☐ Atelier d'une journée le samedi
   ☐ Stage non crédité pendant l'été
   ☐ Autres

B. La communauté

1. Les ressources suivantes sont-elles disponibles en français dans la localité?

Les ressources suivantes sont-elles disponibles en français dans la localité?	Si oui, où?	Si non, est-il possible de se les procurer autrement? Comment?
livres		
vidéocassettes		
films		
musique		
radio locale		
chaînes de télévision		
station communautaire		
journaux		
matériel pédagogique		
affiches		
périodiques, revues, etc.		

2. Quelles personnes ou organismes offrent leur compétence en français dans la localité (entreprises, industries, institutions, associations, commerces, etc.)?

Nom de la personne ou de l'organisme	Domaine(s) de compétence

3. Quels sont les services en français disponibles dans la localité (services médicaux, services sociaux, services gouvernementaux, commerces, industries, etc.)?

Est-il possible de créer des partenariats avec ces autorités?

______________________	☐ oui	☐ non
______________________	☐ oui	☐ non
______________________	☐ oui	☐ non
______________________	☐ oui	☐ non
______________________	☐ oui	☐ non
______________________	☐ oui	☐ non

4. Quels sont les organismes francophones de la communauté?

Entretiennent-ils des rapports avec l'école?

______________________	☐ oui	☐ non
______________________	☐ oui	☐ non
______________________	☐ oui	☐ non
______________________	☐ oui	☐ non
______________________	☐ oui	☐ non
______________________	☐ oui	☐ non

Un grand merci pour votre collaboration!

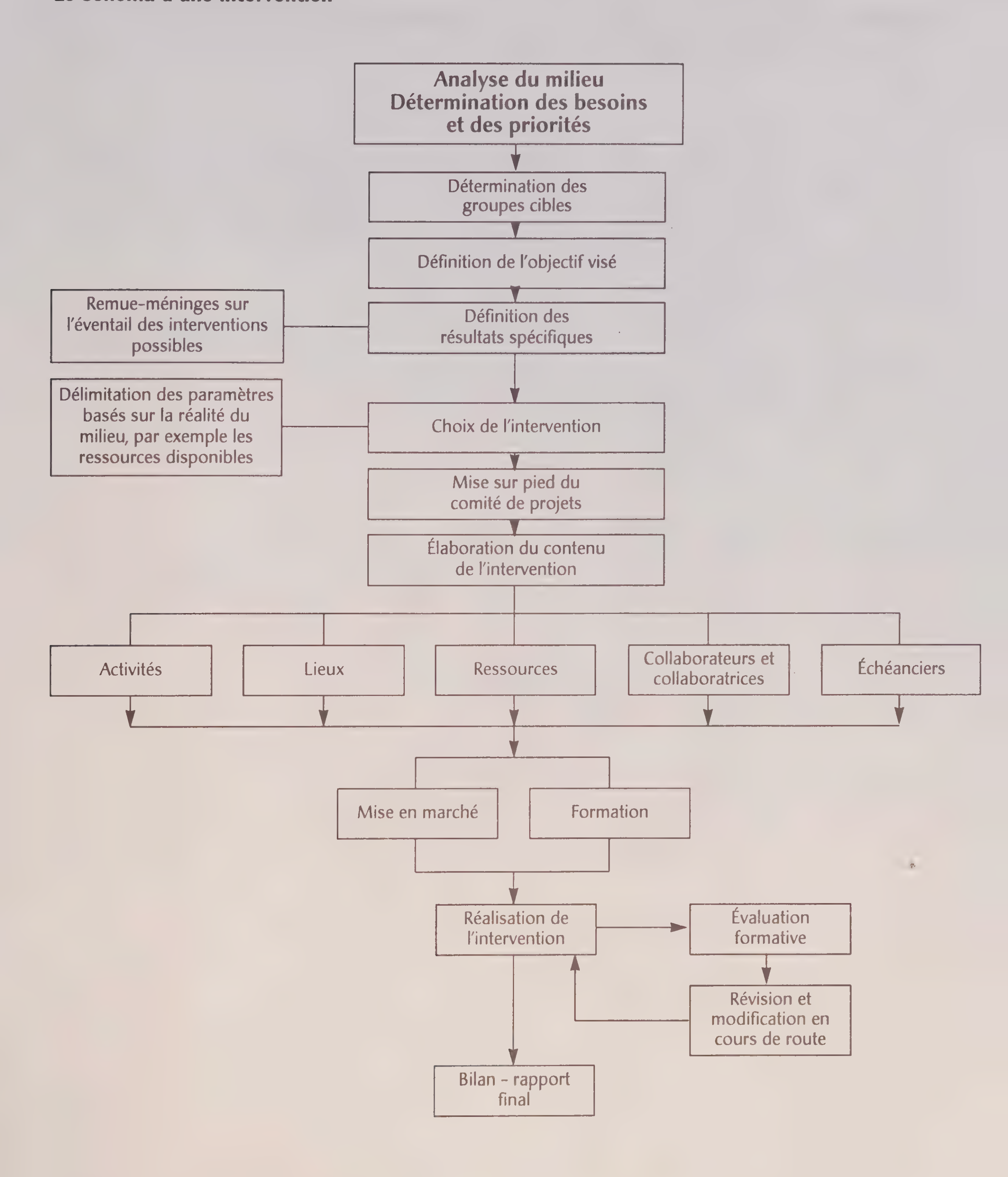
Annexe C : La planification et le schéma d'une intervention

Questions-clés : La planification d'une intervention

Les décisions prises lors de la planification d'une intervention sont faites en fonction de questions-clés. Les questions-clés ci-dessous permettent d'évaluer la qualité d'une intervention et d'établir les paramètres qui favoriseront son succès. Elles tiennent compte du but, des résultats généraux et spécifiques et des fondements de l'animation culturelle.

1. L'intervention est-elle cohérente avec le but et les résultats généraux de l'animation culturelle tels qu'énoncés dans le document *Investir dans l'animation culturelle* ?
2. L'intervention favorise-t-elle l'atteinte d'un ou de plusieurs résultats spécifiques (le leadership, l'esprit d'équipe, la valorisation de la culture d'origine, la résolution de problèmes, etc.)?
3. L'intervention favorise-t-elle une prise de conscience individuelle ou collective face à l'importance de vivre en français?
4. L'élève participe-t-il ou participe-t-elle à la consultation ainsi qu'à la planification, à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'intervention?
5. L'intervention permet-elle à des collaborateurs et à des collaboratrices du milieu scolaire ou de la communauté de participer à sa planification, à son organisation ou à sa mise en œuvre?
6. L'intervention fait-elle partie du plan d'action culturelle de l'école?
7. L'intervention offre-t-elle l'occasion d'établir un ou plusieurs partenariats avec la communauté?
8. L'intervention tient-elle compte des besoins du groupe cible (style d'apprentissage, intérêts des participantes et des participants, etc.)?
9. Quel(s) volet(s) du milieu scolaire l'intervention touche-t-elle?
10. L'intervention favorise-t-elle la création, la consommation ou la diffusion d'un ou de plusieurs produits culturels?
11. L'intervention permet-elle l'utilisation de stratégies pédagogiques variées?
12. L'intervention favorise-t-elle le partage de l'information et sensibilise-t-elle les collaborateurs et les collaboratrices à un besoin particulier?
13. L'intervention offre-t-elle des occasions de formation pour les intervenants et les intervenantes?
14. Les ressources humaines, matérielles et financières disponibles sont-elles suffisantes pour mener à bien l'intervention?
15. Les tâches sont-elles clairement définies au niveau du comité de projet?

Le schéma d'une intervention



Annexe D : Les sept étapes de l'organisation d'une intervention

Cette annexe s'inspire de *Si je savais comment ... Un manuel sur l'organisation d'activités.* Une collaboration de la Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien et de l'Institut de leadership et de formation de l'Ontario, 1986. Des fiches de travail accompagnent ce manuel. Vous pouvez vous les procurer en communiquant avec la Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien.

1. **L'exploration**
   C'est l'étape où l'idée se développe et où les différentes possibilités offertes sont évaluées. Il est donc important de fournir des réponses à plusieurs questions.
   - Quoi?
   - Pourquoi?
   - Pour qui?
   - Avec quoi?
   - Avec qui?

2. **La planification**
   C'est le moment de tout prévoir dans les moindres détails. Il s'agit enfin de mettre les idées sur papier afin d'éviter de brûler des étapes, d'oublier des éléments ou de commettre des erreurs de parcours. Cette étape répond aux questions : Quand? Où? Comment?

   Il faut :
   - trouver un ou une responsable;
   - tracer un échéancier;
   - déterminer comment se fera la publicité;
   - établir un budget provisoire.

3. **L'organisation**
   Une fois que les plans sont établis et bien compris, le succès de l'activité reposera sur la force de l'organisation.

   Il faut :
   - répartir les tâches;
   - veiller à contrôler les entrées et les sorties d'argent;
   - partager les responsabilités;
   - passer à l'action.

4. **La coordination**
La roue tourne, le projet avance... Il faut éviter tout oubli ou dédoublement qui pourrait conduire l'équipe à un échec. La communication entre les membres de l'équipe est un élément-clé auquel il faut prêter une attention particulière.

Il faut :
- respecter les échéanciers;
- veiller à ce que les personnes concernées se rencontrent régulièrement;
- effectuer une évaluation continue;
- encourager la participation des collaborateurs et des collaboratrices.

5. **La tenue de la session**
Le grand jour est enfin arrivé ... Le projet se réalise! En tant qu'organisatrices et organisateurs, nous avons encore de petits détails à surveiller et nous assumons nos responsabilités jusqu'au bout.

Il faut :
- s'assurer que tout est en place et que chacun et chacune connaît son rôle;
- être attentif aux réactions des participants et des participantes;
- compiler certaines données relatives à l'activité;
- ranger et nettoyer.

6. **L'évaluation**
C'est le moment de prendre un temps d'arrêt afin d'évaluer les activités de la session ainsi que la session elle-même : la planification, l'organisation, le déroulement et le travail d'équipe.

Il faut :
- évaluer l'activité avec les participantes et les participants;
- évaluer l'activité avec le comité de projet;
- évaluer la façon de travailler en équipe;
- s'assurer que tous les commentaires sont notés dans un rapport.

7. **Célébrons nos efforts**
L'esprit d'équipe, c'est important! Voilà pourquoi il faut prendre le temps de s'offrir des moments de plaisir et de détente. Le succès d'une activité réside souvent dans le plaisir qu'on a eu à l'organiser.

Annexe E : Organisation d'une intervention – Le stage de leadership

1. **Intervention**
   Stage de leadership

2. **Objectif**
   Former des leaders qui pourront à leur tour donner des sessions de formation aux autres élèves.

3. **Résultats spécifiques**
   L'élève acquiert :
   - des habiletés de leadership; il ou elle apprend à planifier, à organiser et à mettre en œuvre une activité.
   - la capacité d'exprimer ses pensées, ses sentiments, ses opinions.
   - la capacité de résoudre des problèmes et de prendre des décisions.

4. **Groupe cible**
   Les leaders déterminés de 7e et 8e année.

5. **Comité de projet**
   Responsable de l'animation culturelle (coordination)
   Élèves du secondaire
   Parents
   Enseignant ou enseignante (7e et 8e année)
   Conseiller ou conseillère pédagogique

6. **Date**
   Les 19 et 20 février 2000.

7. **Horaire**
   Le 19 février de 9 h à 16 h et le 20 février de 9 h à 14 h.

8. **Lieu**
   Centre d'animation scolaire de l'Ontario

9. **Description de l'intervention**
   Voir partie V - Stage de leadership (p. 55).

10. Exemples d'activités liées à l'intervention

Voir partie V - Stage de leadership (p. 55).

Formation

–
–
–

Mise en marché

–
–

Volet pédagogique

–

Volet vie scolaire

–

Volet communautaire

–

11. La répartition des responsabilités

Tâches	Comité de projet Noms des personnes responsables
Coordination du projet	______________________
Recrutement de l'équipe responsable de l'animation et du contenu des ateliers	______________________
Organisation des temps libres durant le stage (ambiance)	______________________
Organisation des repas, des goûters et du coucher	______________________
Compilation du matériel nécessaire pour le stage	______________________
Mise en marché auprès des élèves, des membres du personnel et de la communauté	______________________
Préparation de l'évaluation du stage	______________________
Réalisation d'un montage vidéo et sa diffusion	______________________
Suivi du stage	______________________

12. Les ressources matérielles requises

- blocs-notes géants, ciseaux, bâtons de colle, rouleaux de ruban adhésif;
- caméra vidéo, vidéocassettes, chaîne stéréo;
- nourriture, sacs de couchage.

13. Prévisions budgétaires : un exemple

Revenus	
Prélèvement de fonds	_____ $
Dons	100 $
Vente de billets	_____ $
Commanditaires	_____ $
Vente de publicité	_____ $
Revenus propres	_____ $
Autres	_____ $
Total des revenus	100 $

Dépenses	
Location : (organismes communautaires)	
– salle	_____ $
– équipement	_____ $
– autre	_____ $
Publicité	25 $
Administration (école)	
– téléphone	_____ $
– papier	_____ $
– autre	_____ $
Achat de matériel	75 $
Honoraires professionnels	_____ $
Imprimerie : (conseil scolaire)	
– billet	_____ $
– affiches	_____ $
– autres	_____ $
Autres	
– nourriture	625 $
– transport (parents)	_____ $
Total des dépenses	725 $

Total des revenus :	100 $	
	MOINS	
Total des dépenses :		725 $
SOLDE :		625 $*

* Somme tirée du budget d'animation culturelle de l'école.

14. Évaluation du stage

Responsables	Commentaire	Critères	Quand	Groupes cibles
Nom de la personne ou des personnes responsables	fiche d'auto-évaluation	– degré de participation au travail d'équipe – degré de satisfaction personnelle	au milieu du stage	participants et participantes
	formulaire	– convenance des installations/lieu – intérêt et satisfaction des participants et participantes – pertinence du contenu des ateliers – durée adéquate du stage et des activités – autres (voir annexe F)	à la fin du stage	participants et participantes organisateurs et organisatrices

Annexe F : Évaluation d'une intervention

Il faut déléguer la responsabilité de l'évaluation à une ou plusieurs personnes qui choisiront le moment et les instruments de mesure appropriés pour l'effectuer.

A. Exemples de critères d'évaluation

- Choix de l'intervention : adéquate, intéressante, autre.
- Objectif(s) visé(s) : atteint(s), réalisable(s), pertinent(s), autre.
- Résultat(s) spécifique(s) atteint(s) : savoir, savoir-faire et savoir-être.
- Taux de participation : élevé, satisfaisant, faible ou autre.
- Intérêt des participants et des participantes : élevé, moyen, faible, etc.
- Échéancier : réaliste, respecté ou non, choix de la date.
- Résultats obtenus : rentabilité, visibilité, qualité du rassemblement, de la performance, impact social et culturel, etc.
- Partenariat(s) : types, qualité, variété, etc.
- Publicité : types, efficacité, variété, etc.
- Ressources utilisées : type, qualité, variété, quantité, etc.
- Déroulement de l'intervention : structure (début, milieu, fin).
- Particularité(s) de l'intervention : style d'animation, ambiance, talents, envergure, etc.
- Organisation des activités : matériel, lieu, répartition des tâches, qualité du travail d'équipe, etc.

B. Observations des participants et des participantes et des autres intervenantes et intervenants

C. Observations du responsable ou de la responsable de l'animation culturelle

D. Améliorations à apporter

Annexe G : Grille d'observation du cheminement culturel de l'élève

Cette grille d'observation peut servir aux enseignants, aux enseignantes, aux responsables de l'animation culturelle et autres intervenants et intervenantes lors de l'évaluation formative* du cheminement culturel de l'élève.

L'éveil et le savoir

L'élève :	Oui	Un peu	Non
• reconnaît les caractéristiques du patrimoine francophone de l'Ontario.	☐	☐	☐
• nomme des événements historiques marquants de la francophonie en Ontario.	☐	☐	☐
• énumère des institutions franco-ontariennes et connaît leurs mandats.	☐	☐	☐
• nomme les services offerts en français.	☐	☐	☐
• reconnaît la contribution des divers groupes ethniques francophones et des autochtones.	☐	☐	☐
• décrit la répartition démographique des francophones – en Ontario,	☐	☐	☐
– au Canada,	☐	☐	☐
– dans le monde.	☐	☐	☐
• nomme des artistes francophones et connaît leur contribution.	☐	☐	☐
• connaît divers produits culturels francophones.	☐	☐	☐
• est à l'affût des grandes préoccupations de la communauté francophone.	☐	☐	☐
• est en contact avec la réalité sociale et politique de la communauté franco-ontarienne.	☐	☐	☐
• nomme des leaders et des modèles de succès francophones dans divers domaines d'activités.	☐	☐	☐
• connaît les médias de l'Ontario français.	☐	☐	☐

* Pour assurer une évaluation formative, cette grille devrait être utilisée périodiquement durant l'année.

L'identification et le savoir-faire

L'élève :	Souvent	Parfois	Rarement
• fait preuve d'écoute active.	☐	☐	☐
• communique par écrit en français.	☐	☐	☐
• communique oralement en français.	☐	☐	☐
• s'exprime en français spontanément dans diverses situations d'apprentissage.	☐	☐	☐
• s'adresse en français à ses camarades.	☐	☐	☐
• exécute une tâche à partir de consignes données en français.	☐	☐	☐
• résout des problèmes en français.	☐	☐	☐
• fait preuve de leadership.	☐	☐	☐
• utilise le français pour questionner, pour exprimer ses opinions et ses idées et pour convaincre son entourage.	☐	☐	☐
• utilise le français pour plaisanter et raconter des histoires.	☐	☐	☐

L'engagement et le savoir-être

L'élève :	Souvent	Parfois	Rarement
• vit et se divertit en français.	☐	☐	☐
• cherche à améliorer ses habiletés langagières.	☐	☐	☐
• utilise des produits culturels.	☐	☐	☐
• fait preuve d'autonomie et d'autodiscipline.	☐	☐	☐
• démontre son estime de soi.	☐	☐	☐
• sert de modèle francophone pour ses camarades.	☐	☐	☐
• exprime sa fierté d'être francophone.	☐	☐	☐
• participe avec enthousiasme à la vie de l'école française.	☐	☐	☐
• participe aux événements de la communauté francophone.	☐	☐	☐
• assume des responsabilités envers la francophonie sur les plans politique et social.	☐	☐	☐

Annexe H : Intégration de l'animation culturelle à l'enseignement

L'enseignante ou l'enseignant intègre l'animation culturelle à son enseignement lorsqu'elle ou il choisit des interventions pédagogiques qui rejoignent les fondements et les résultats spécifiques de l'animation culturelle. Voici des pistes d'intégration de l'animation culturelle aux quatre champs d'études pour l'enseignante et l'enseignant de la maternelle au CPO. Une piste peut lier un ou plusieurs fondements.

Fondements	Pistes d'intégration
La vision concertée	• Adopter des attitudes et des comportements qui sont congruents avec la vision de l'école. • Être animateur ou animatrice culturelle dans la classe. • S'affirmer comme francophone. • Créer dans la classe un milieu francophone auquel l'élève s'identifie.
L'engagement collectif	• Susciter l'engagement culturel des élèves en les encourageant à développer des attitudes positives envers la langue et la culture françaises. • Encourager les élèves de chaque classe à participer en groupe aux activités et aux événements culturels de l'école ou de la communauté.
L'action culturelle pour et par l'élève	• Donner la chance à l'élève de participer et de s'exprimer. • Valoriser l'expression orale spontanée et les opinions de l'élève. • Faire vivre à l'élève des expériences qui lui permettent d'acquérir des habiletés de leadership (travail de groupe, organisation d'une activité, l'écoute active, etc.). • Permettre à l'élève d'être responsable en lui déléguant des tâches. • Utiliser des stratégies pédagogiques faisant de la communication et de la coopération des priorités. • Souligner en classe la participation et le succès de l'élève lors d'un événement. • Permettre à l'élève de s'affirmer au cours d'interventions qui le mènent à s'exprimer.
Les besoins de la clientèle	• Faire le profil de l'élève : déterminer ses besoins, ses intérêts, ses goûts, etc. • Utiliser des stratégies qui correspondent à ce profil et aident l'élève à développer son estime de soi, sa confiance, son esprit d'équipe, etc. • Tenir compte de la diversité des habiletés langagières des élèves. • Utiliser un vocabulaire qui est à la portée de l'élève. • Avoir des attentes réalistes qui permettent à chaque élève de vivre des expériences de succès en français.
L'intégration de l'animation culturelle (volets vie scolaire et communautaire)	• Planifier des interventions pédagogiques en dehors de la salle de classe qui s'ouvrent sur l'école et la communauté. • Faire preuve de créativité et d'ouverture d'esprit pour exploiter les interventions.

Fondements	Pistes d'intégration
La planification de l'action culturelle	• Lire le document d'animation culturelle en considérant la réalité de la salle de classe. • Établir le lien entre les résultats d'apprentissage du champ d'études et les résultats spécifiques de l'animation culturelle. • Utiliser des références et des exemples franco-ontariens dans les activités pédagogiques; fournir des exemples tirés du quotidien et de la communauté. • Tenir compte du calendrier des activités de l'école dans la planification pédagogique pour éviter les conflits d'horaire.
Les stratégies pédagogiques	• Planifier les stratégies pédagogiques en tenant compte des résultats spécifiques et des fondements de l'animation culturelle. • Privilégier des stratégies pédagogiques telles que l'apprentissage coopératif, les jeux de rôles, la résolution de problèmes et le cycle 4-mat.
Les produits culturels	• Utiliser des ressources variées et originales en français. • Exposer les réalisations de l'élève ou du matériel en français dans la salle de classe. • Développer des stratégies qui valorisent la créativité et l'expression. • Valoriser l'élève qui crée un produit culturel. • Prôner la création plutôt que l'adaptation ou la traduction. • Assister à divers événements où l'élève se distingue et les faire connaître. • Utiliser des produits culturels francophones qui correspondent aux goûts et intérêts des élèves.
Création de partenariats	• Entretenir des rapports avec : – des individus ou des organismes de la communauté francophone, – d'autres écoles de langue française, d'autres enseignants, enseignantes ou élèves de l'école. • Établir une banque de ressources humaines pour les quatre champs d'études.
Évaluation formative	• Observer de façon périodique le cheminement culturel de l'élève. • Souligner et encourager l'effort de l'élève. • Fournir un appui à l'élève à l'aide de commentaires constructifs. • Inviter l'élève à s'auto-évaluer et à évaluer ses camarades.
Formation	• Assister à des ateliers de formation traitant de sujets reliés à l'animation culturelle. • Lire des ouvrages variés, regarder des émissions éducatives ou informatives enrichissantes sur le plan personnel et professionnel. • Participer à des échanges avec d'autres enseignantes ou enseignants.
Mise en marché	• Diffuser et promouvoir les diverses interventions auprès des élèves, des parents et de la communauté. • Se faire le ou la porte-parole de la vision commune de l'animation culturelle.

Annexe I : Évaluation du plan d'action

1. **Exemples de critères d'évaluation**
   - La répartition équilibrée des interventions par cycle et dans les trois volets du milieu scolaire.
   - L'atteinte des résultats généraux de l'animation culturelle et des objectifs de l'année, par exemple l'ambiance de l'école, l'emploi du français et le sens d'appartenance à la communauté.
   - Le nombre et la qualité des parrainages obtenus.
   - Le degré de participation des cadres, des membres de la communauté, des élèves, du personnel enseignant et des autres collaborateurs et collaboratrices au plan d'action.
   - Le degré de satisfaction des participants et des participantes, des responsables, des parents et des membres de la communauté aux interventions d'animation culturelle.
   - La présence et le leadership de l'école dans la communauté, sa productivité et ses réseaux de diffusion.
   - Le fonctionnement du service d'animation culturelle.
   - Les objectifs à développer pour l'année à venir.

2. **Observations du comité consultatif**

3. **Observations de la personne ou de l'équipe responsable de l'animation culturelle**

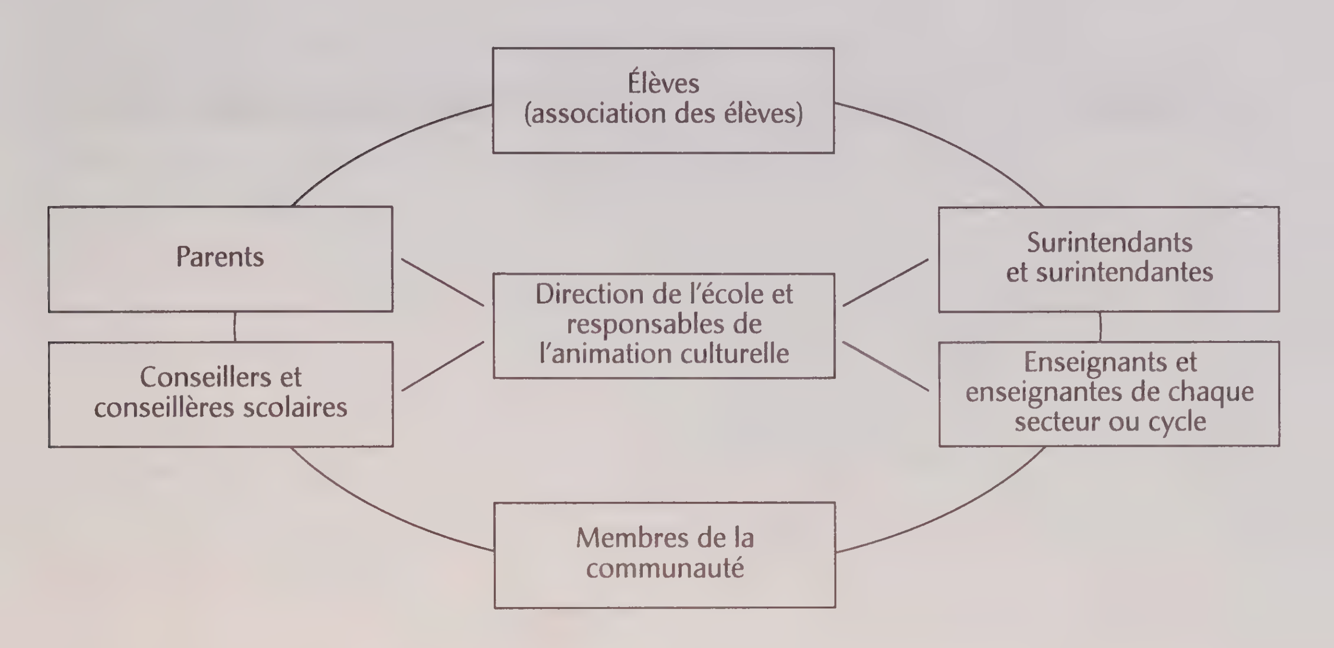
4. **Améliorations à apporter**

Annexe J : Calendrier de l'école – 199__ - 199__

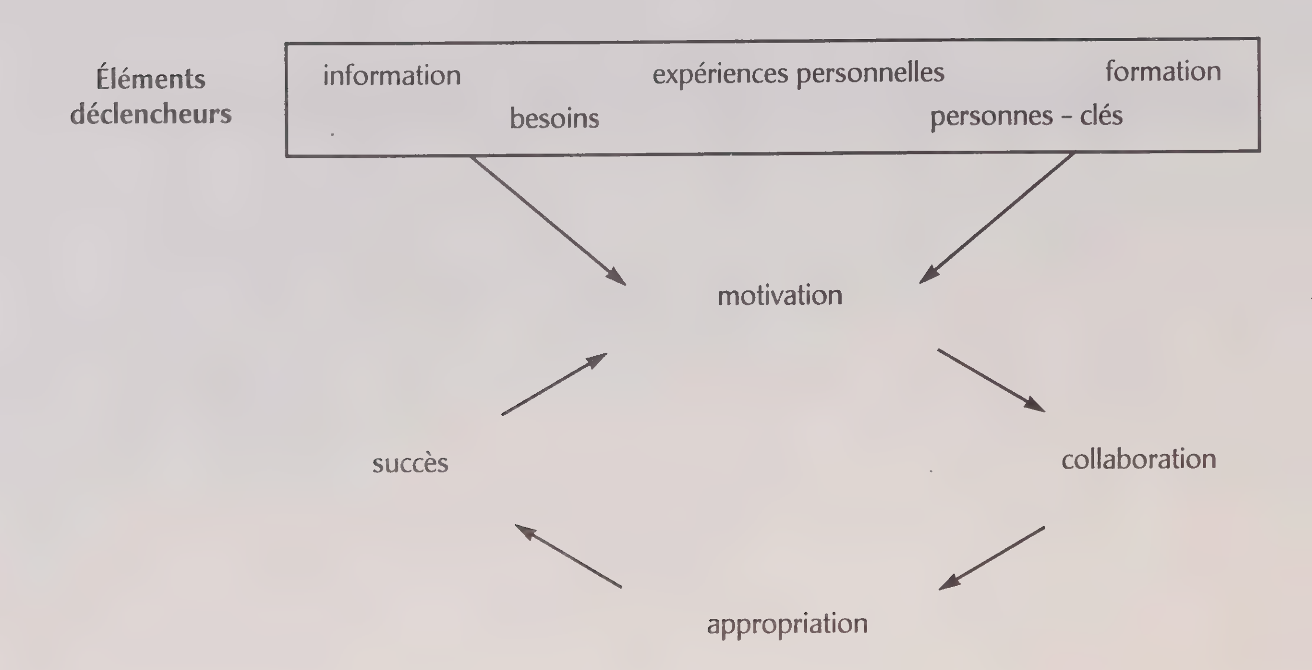
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier

Février	Mars	Avril	Mai	Juin

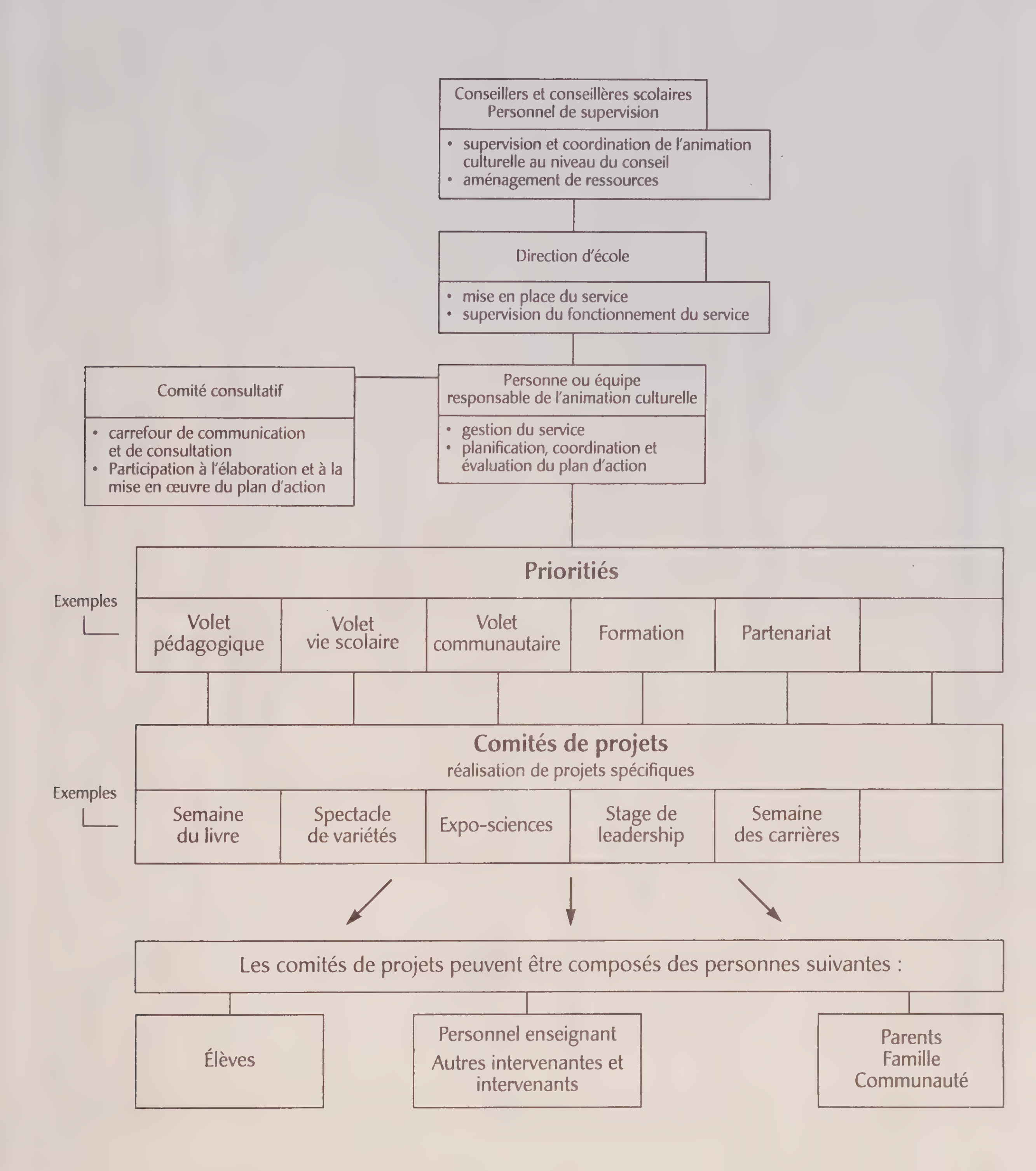
Annexe K : Modèle de comité consultatif



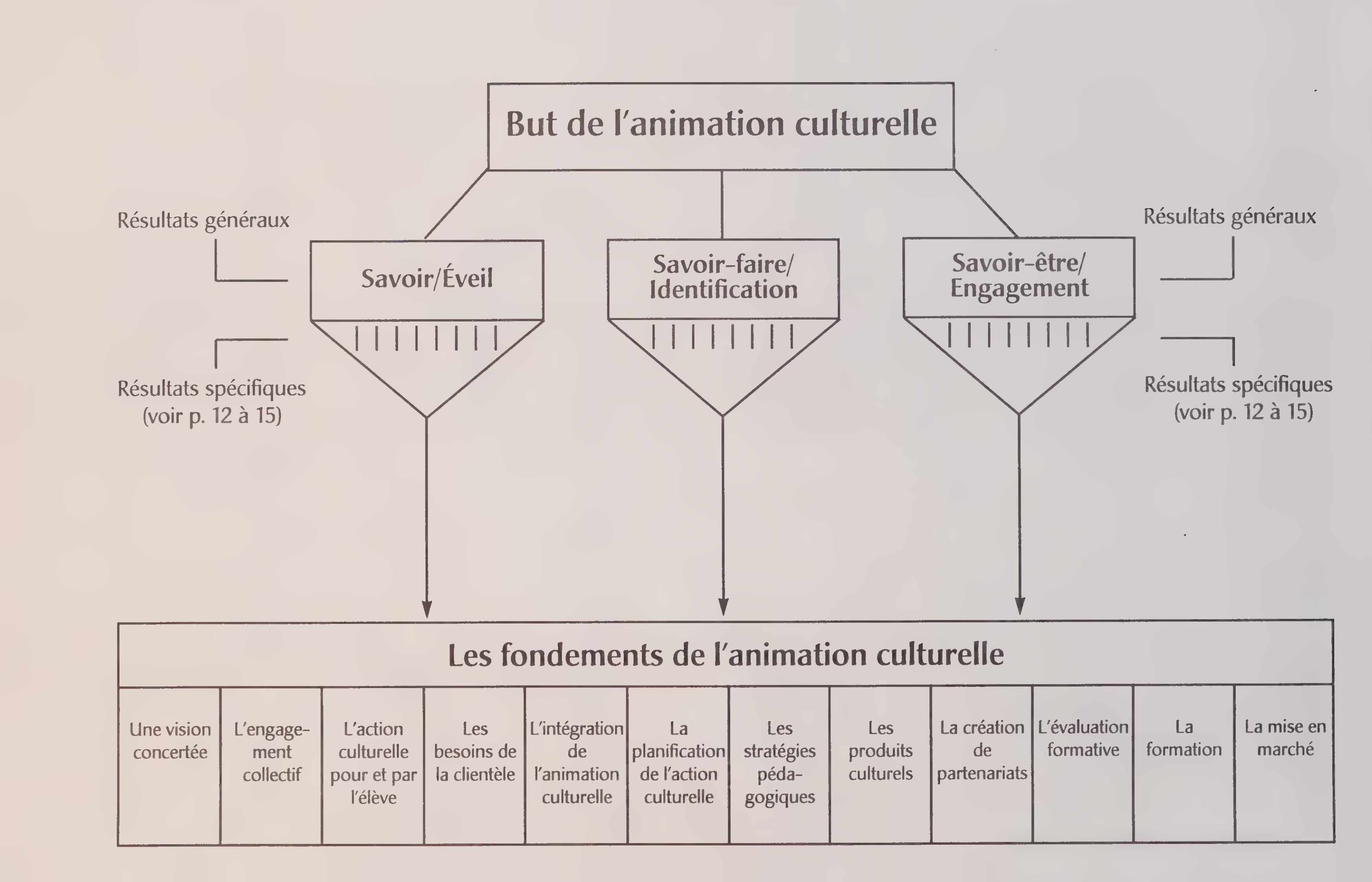
Annexe L : Le processus de l'engagement



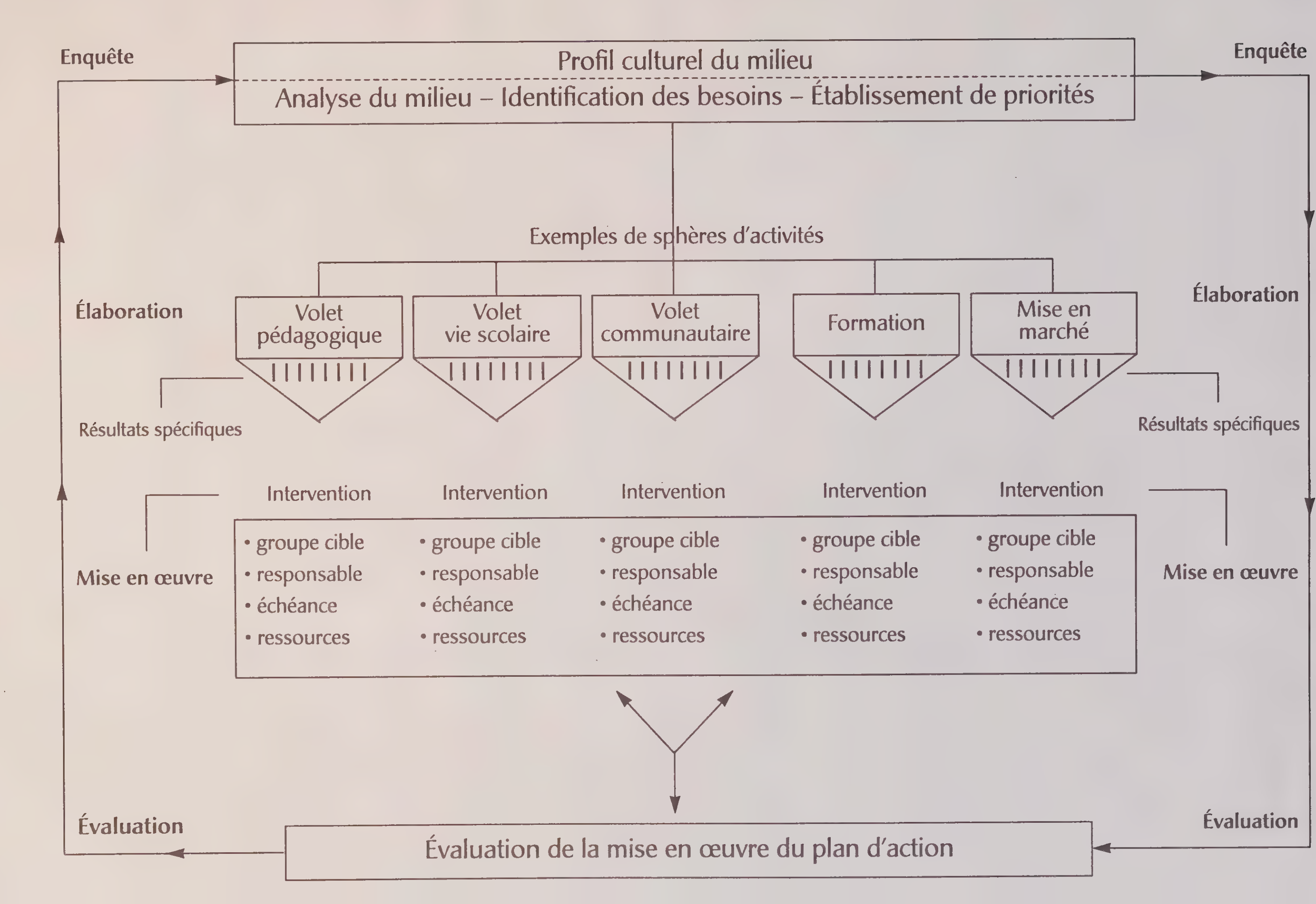
Annexe M : Modèle de structure organisationnelle du service d'animation culturelle



Annexe N : Schéma du cadre théorique de l'animation culturelle



Annexe O : Modèle de planification du plan d'action



Ouvrages de référence

A.O.R.A.C. *L'animation culturelle dans les écoles. Position officielle de l'A.O.R.A.C.* Janvier 1990, 19 p.

Association canadienne d'éducation de langue française. *En français bien sûr...! Cahier de la francophonie canadienne.* Québec, 1993.

Bernard, Roger. *Le déclin d'une culture.* Livre I de *Vision d'avenir.* Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 1990, 198 p.

Bordeleau, Louis-Gabriel et al. *L'Éducation française en Ontario à l'heure de l'immersion.* Toronto, Conseil de l'éducation franco-ontarienne, 1988.

Choquette, Robert. *L'Ontario et son peuple. Un aperçu historique.* Toronto, ministère de l'Éducation, 1984, 48 p.

Churchill Stacy, Frenette Normand et Quazi Saeed. *Éducation et besoins des Franco-Ontariens : le diagnostic d'un système d'éducation. Volume 1 : Problèmes de l'ensemble du système. L'élémentaire et le secondaire*. Toronto, Conseil de l'éducation franco-ontarienne, 1985, 407 p.

Conseil de l'éducation franco-ontarienne. *Plan directeur de l'éducation franco-ontarienne. Volume 1 : L'école franco-ontarienne. Aspirations et orientations*. Toronto, le Conseil, 1989.

Conseil scolaire de langue française d'Ottawa-Carleton (Section catholique). *L'animation culturelle : au cœur de l'apprentissage*. Ottawa, Services des ressources éducationnelles, 1992.

Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien. *Le virus franco-ontarien. Ça nous affecte... toi, moi, et 24 998 autres!!! 100 trucs concrets pour promouvoir le français.* Ottawa, production FESFO, 1990, 35 p.

Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien et Institut de leadership et de formation. *Si je savais comment... Un manuel sur l'organisation d'activités.* Ottawa, FESFO, 1986, 46 p.

Gauthier, Rhéal. *L'école, un lieu ou un milieu?* Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1985, 224 p.

Gratton, Ginette. *L'école française en Ontario. La vision pour l'actualisation de la culture.* Ottawa, Association française des conseils scolaires de l'Ontario, 1990, 31 p.

Joly, Richard. *Quand on prend sa langue pour sa culture...* Québec, Association canadienne d'éducation de langue française, Les éditions «Le livre du pays», 1991.

Institut franco-ontarien. *Actes du 8e congrès de l'Alliance ontarienne des professeurs de français tenu à Toronto les 20, 21 et 22 avril 1989. Vivre sa langue, vivre sa culture.* Rédacteur : Bernard Courte. Sudbury, Collection Fleur-de-trille, 1989, 122 p.

LeBlanc, Gérard et Claude Tourigny. *L'école les écoles mon école.* Vol. 3 de Diagnostic. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, 109 p.

Leclerc, Robert. *Rapport sur l'animation culturelle dans les modules scolaires de langue française.* 1989.

Legault, Élaine. *Tendances de la société en Ontario francophone.* Document de travail 89-6. Planification et recherche en développement. TVOntario. Office de la télécommunication éducative de l'Ontario, 1989, 141 p.

Legault, Élaine et Janet Stern. *À l'écoute de la jeunesse : Étude de la situation des adolescentes et des adolescents en Ontario francophone.* Document de travail 90-1. Planification et recherche en développement. TVOntario. Office de la télécommunication éducative de l'Ontario, 1990, 106 p.

Office des affaires francophones. *La communauté francophone de l'Ontario,* avril 1993, 5 p.

Ontario, ministère de l'Éducation. *Éducation coopérative. Lignes directrices pour les écoles secondaires de l'Ontario,* 1989. Toronto, Imprimeur de la Reine, 1989.

______ . *Français, cycle intermédiaire. Le français en tout et par tous.* Toronto, 1981, 20 p.

______ . *La compétence médiatique. Cycles intermédiaire et supérieur.* Document d'appui. Toronto, Imprimeur de la Reine, 1989, 259 p.

______ . *La gestion des programmes scolaires. Guide de référence.* Toronto, Imprimeur de la Reine, 1988, 32 p.

______ . *Les années de formation.* Toronto, Imprimeur de la Reine, 1975, 24 p.

______ . *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur. La préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1989.* (édition revue) Toronto, Imprimeur de la Reine, 1983.

______ . *Porte ouverte. Guide de l'école communautaire.* Par Margaret Gayfer. Toronto, ministère de l'Éducation, 1976, 102 p.

______ . *Programme-cadre de français. Cycles intermédiaire et supérieur et cours préuniversitaires de l'Ontario, 1987.* Toronto, ministère de l'Éducation, 1987.

______ . *Suggestions aux enseignants. Français.* Un document d'appui aux *Années de formation.* Toronto, 1980, 35 p.

______ . *Suggestions aux enseignants. La communauté.* Un document d'appui aux *Années de formation.* Toronto, 1977, 16 p.

Ontario, ministère de l'Éducation et de la Formation. *Le programme d'études commun, de la 1re à la 9e année*. Document de travail. Toronto, 1993, 107 p.

Ontario, ministère des Affaires municipales. *Mise en œuvre de la loi sur les services en français : Profil de la communauté francophone de l'Ontario*. Toronto, Imprimeur de la Reine, 1989, 13 p.

Renaud, Jacques. *Comment gérer la conception d'un événement*. Montréal, École des Hautes Études Commerciales, 1993, 37 p.

Tremblay, Daniel. *Les enjeux juridiques et socio-politiques des conflits linguistiques : Le cas de l'Ontario.* Sous la direction d'Alain Prujiner, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1988, 156 p.

Université d'Ottawa. *Regards sur le jeune Franco-Ontarien. Actes du colloque*. Éditeur Dany Laveault, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 1990, 186 p.

Villeneuve, Alexandre J.M. *Enrichissement culturel*. Pour l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens, Ottawa, Kaice/Tec Reproduction ltée, 1980, 148 p.

Revues

La jeunesse et son avenir. Volume XVII, numéro 2 (août 1990). Éducation et francophonie. Revue d'éducation des communautés francophones canadiennes.

Éducation et francophonie. Revue d'éducation des communautés francophones canadiennes. L'école communautaire. Bilan et perspectives. L'état du dossier juridique. La pédagogie communautaire. Vol. XVII, numéro 3 (décembre 1989).

Remerciements

Le ministère de l'Éducation et de la Formation tient à remercier les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce document d'appui. Il est à noter que les indications relatives à l'emploi peuvent avoir changé depuis la fin du processus d'élaboration.

Comité de rédaction
Ginette Plourde
(responsable du projet)
Ministère de l'Éducation et de la Formation
Direction de l'éducation en langue française

Claude Charbonneau
Conseil scolaire de langue française d'Ottawa-Carleton (Section publique)

André Anne Cloutier
Ministère de l'Éducation et de la Formation
Services consultatifs de langue française

Monique Ducharme
Ministère de l'Éducation et de la Formation
Services consultatifs de langue française

Guy Fréchette
Conseil des écoles séparées catholiques de Nipissing

Monique Lapalme-Arseneault
Conseil des écoles séparées catholiques de la région de York

Lise Lamoureux
Ministère de l'Éducation et de la Formation
Services consultatifs de langue française

Angèle Lapointe
Ministère de l'Éducation et de la Formation
Services consultatifs de langue française

Rollande Lavictoire
Ministère de l'Éducation et de la Formation
Services consultatifs de langue française

Lise Paiement
Ministère de l'Éducation et de la Formation
Services consultatifs de langue française

Jo-Anne Richer
Conseil scolaire de langue française d'Ottawa-Carleton (Section catholique)

Sylvie Trudel
Ministère de l'Éducation et de la Formation
Services consultatifs de langue française

Comité consultatif
Alain Aeschelmann
Ministère de l'Éducation et de la Formation
Direction des programmes d'enseignement

Sœur Jeannine Armstrong
Conseil de la direction des écoles franco-ontariennes

Pierre Bourgeois
Conseil des écoles catholiques du Grand Toronto

Michel Broschart
Ministère de l'Éducation et de la Formation
Direction de l'éducation en langue française

Anne-Marie Caron-Réaume
Ministère de l'Éducation et de la Formation
Direction de l'éducation en langue française

Denis Chartrand
Association des surintendantes et des surintendants franco-ontariens

Hélène Chayer
Conseil des écoles séparées catholiques de Sudbury

Andréanne Cloutier
Association ontaroise des responsables en animation culturelle

Lorraine Gandolfo
Association française des conseils scolaires de l'Ontario

Aline Lalonde
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Jean-Charles Landry
Fédération des associations de parents francophones de l'Ontario

Caroline Martel
Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien

Lise Paiement
Conseil scolaire de langue française d'Ottawa-Carleton (Section catholique)

Jacynthe Pelletier
Association franco-ontarienne des conseils d'écoles catholiques

Thérèse Richard
Ministère de l'Éducation et de la Formation
Direction des programmes d'enseignement

Jeanne Sabourin
Conseil des arts de l'Ontario

Sita Sanogo
Association multiculturelle francophone de l'Ontario

Louis Tanguay
Conseil de l'éducation de Sudbury

Mariette Théberge
Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa

Sylvie Trudel
Ministère de l'Éducation et de la Formation
Bureau régional du Nord-Est



Imprimé sur du papier recyclé

94-042
ISBN 0-7778-2769-7
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1994